

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. Rapport annuel 2019

Rapport établi dans le cadre du décret 2000-404 du 11 mai 2000.



SOMMAIRE

PRESENTATION DU SYNDICAT

- A - LES INSTANCES DECISIONNELLES
- B - LES ELUS DU SYNDICAT EN CHARGE DE LA GESTION DES DECHETS
- C - L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE PLUS PARTICULIEREMENT IMPLIQUEE DANS LA GESTION DES DECHETS
- D - PRINCIPE D'ADHESION A LA COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS
- E - POPULATION DESSERVIE

ASPECTS TECHNIQUES – ORGANISATION ET RESULTATS

A – GESTION DES DECHETS MENAGERS RESIDUELS

1. Population desservie et collectivités concernées
2. Collecte et traitement
3. Fonctionnement de l'UIOM Intercommunale de MARIGNIER
4. Indicateurs de fonctionnement de l'UIOM
5. Evolution de la saturation de l'UIOM
6. Production de déchets ménagers par collectivité
7. Partenariat privilégié avec le SITOM DES VALLEES DU MONT-BLANC
8. Assistance à la gestion du contrat
9. Evolution du montant de la T.G.A.P.

B – SOUS-COMPETENCE « COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES »,

1. Population desservie
2. Collecte et organisation générale (Corps Creux, Corps Plats, Verre)
3. Prise en charge du verre d'emballage
4. Prise en charge des corps creux et des corps plats

C - COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS

1. Compostage individuel
2. Compostage des déchets alimentaires de restauration scolaire

INDICATEURS FINANCIERS

A - MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE

B - BILAN FINANCIER PAR SOUS-COMPETENCE

1. **Gestion des déchets ménagers résiduels**
2. **Tri sélectif des emballages - compostage - prévention**

COMMUNICATION

A - COMMUNICATION VISUELLE GENERALE

B - COMMUNICATION ECRITE GENERALE

C - COMMUNICATION ORALE GENERALE

**D – MISE EN PLACE DES PLAN D' ACTIONS « COMMUNICATION » ET ASSISTANCE
TECHNIQUE AUPRES DES ADHERENTS**

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIVOM de la Région de CLUSES assure le traitement des déchets depuis sa création en 1964. Son intervention s'inscrit dans le cadre d'une étroite collaboration entre les communes et les intercommunalités du secteur (35 communes – 103 433 habitants), qui nous confient leurs déchets après les avoir collectés. Le SIVOM s'attache à en faire le meilleur traitement possible.

Depuis de nombreuses années, le SIVOM de la Région de CLUSES est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la gestion des déchets. Les efforts réalisés sont consacrés à :

1. l'optimisation du fonctionnement de l'unité de traitement des déchets ménagers résiduels située à MARIGNIER,
2. le développement de nouvelles solutions proposées aux différents producteurs : compostage individuel des biodéchets, recyclage des emballages.

La politique menée depuis de nombreuses années par le syndicat, en relation avec l'ensemble de ses partenaires, est de :

- favoriser la voie du recyclage,
- désengorger l'usine de traitement de MARIGNIER,
- maîtriser les coûts de traitement.

A - LES INSTANCES DECISIONNELLES

La thématique gestion des déchets est abordée dans différentes instances du syndicat, mais aussi de la Région.

SIVOM de la Région de CLUSES	1. Commission traitement des déchets
	2. Bureau syndical
	3. Comité syndical
Préfecture	C.S.S. Commission de Suivi du Site (ex : CLIS) de l'usine de traitement des déchets intercommunale de MARIGNIER
C.S.A.3.D. Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets.	Réunions techniques Elus et techniciens.

B - LES ELUS DU SYNDICAT EN CHARGE DE LA GESTION DES DECHETS

Différents Elus sont plus particulièrement en charge des problématiques « déchets » au sein du syndicat.

- Monsieur Bertrand MAURIS-DEMOURIoux : Vice-Président en charge du suivi de la gestion et de l'amélioration du site et de l'usine de traitement des déchets intercommunale située à MARIGNIER,
- Monsieur Jean-Philippe MAS : Vice-Président en charge de la recherche et de la mise en place des solutions nouvelles en termes de gestion des déchets (Recyclage) ...
- Madame Christine CHAFFARD : Vice-Présidente en charge de mener une réflexion sur la synergie des territoires des collectivités adhérentes, dans le cadre de projets relatifs notamment au traitement des déchets et qui pourraient concerner, tout ou partie, des territoires de nos adhérents.

C - L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE PLUS PARTICULIÈREMENT IMPLIQUÉE DANS LA GESTION DES DECHETS

- 1 Directrice Générale des Services : Madame Alexia BERTOLINI,
- 1 animatrice déchets : Mademoiselle Fadila BOUCHAMA.
- 1 animateur déchets : Monsieur Nicolas TREVISAN.
- 1 technicien : Monsieur Eric GIL.

D - PRINCIPE D'ADHESION A LA COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS

Principe d'adhésion au SIVOM de la Région de CLUSES durant l'année 2019				
	Nb. de communes	Compétence Collecte	Compétence traitement : Incinération et tri sélectif des emballages	Déchetteries : nb. et Maîtrise d'ouvrage (M.O.)
Communauté de Communes des Montagnes du Giffre – C.C.M.G.	8	Communauté de Communes des Montagnes du Giffre <i>(O.M. principalement en régie et tri sélectif en prestation de services)</i>	SIVOM de la Région de CLUSES	1 : (M.O. C.C.M.G.)
Communauté de Communes Faucigny-Glières – C.C.F.G.	7	Communauté de Communes Faucigny-Glières <i>(collecte des OM en régie et tout le tri sélectif en prestation de services)</i>	SIVOM de la Région de CLUSES	4 : (M.O. C.C.F.G.)
Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes 2.C.C.A.M.	10	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes	7 : (M.O. 2.C.C.A.M.)
Communauté de Communes des Quatre Rivières	10 (+ la commune de FILLINGES qui ne fait pas partie du territoire de compétence de notre syndicat puisque la CC4R adhère au SIDEFAGE pour les prestations de traitement des déchets pour cette commune)	Communauté de Communes des Quatre Rivières <i>(OM et tri sélectif en prestation de services)</i>	SIVOM de la Région de CLUSES	2 : (M.O. C.C.4.R.)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CC4R qui s'est substituée à la Commune de SAINT-JEOIRE et au SIVOM RISSE ET FORON en matière de collecte des déchets, est adhérente à notre syndicat pour 10 de ses communes membres (*), à la fois pour la sous-compétence incinération mais également pour la sous-compétence « tri sélectif ».

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes exerce la compétence « Tri sélectif » sur le territoire de ses dix communes membres. Notre syndicat continue d'exercer sa compétence « Tri sélectif », sur le territoire des autres collectivités adhérentes, qui couvre vingt-cinq communes.

(*) FAUCIGNY, La TOUR EN FAUCIGNY, MARCELLAZ-EN-FAUCIGNY, MEGEVETTE, ONNION, PEILLONNEX, SAINT-JEAN DE THOLOME, SAINT-JEOIRE EN FAUCIGNY, VILLE EN SALLAZ, VIUZ EN SALLAZ. (La commune de FILLINGES ne fait pas partie du territoire de compétence de notre syndicat puisque la CC4R adhère au SIDEFAGE pour les prestations de traitement des déchets pour cette commune).

E - POPULATION DESSERVIE

	2019	Population totale INSEE	Tri sélectif des emballages et compostage	Incinération des déchets
Communauté de Communes Faucigny-Glières. C.C.F.G. (28 076)	AYZE	2191	X	X
	BONNEVILLE	13 214	X	X
	BRISON	481	X	X
	CONTAMINE-SUR-ARVE	2 193	X	X
	MARIGNIER	6 613	X	X
	GLIERES VAL DE BORNE *	1 824	X	X
	VOUGY	1 560	X	X
Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes. 2.C.C.A.M (46 886)	ARACHES	1969	-	X
	CLUSES	17 790	-	X
	LE REPOSOIR	536	-	X
	MAGLAND	3 359	-	X
	MARNAZ	5 561	-	X
	MONT-SAXONNEX	1 700	-	X
	NANCY-SUR-CLUSES	459	-	X
	SCIONZIER	8 636	-	X
	SAINT-SIGISMOND	622	-	X
	THYEZ	6 254	-	
Communauté de Communes des Quatre Rivières C.C.4.R. (15 941)	FAUCIGNY	619	X	X
	LA TOUR	1 290	X	X
	<i>FILLINGES (commune non adhérente à notre syndicat)</i>	-	-	-
	MARCELLAZ-EN-FAUCIGNY	1 011	X	X
	MEGEVETTE	591	X	X
	ONNION	1 306	X	X
	PEILLONNEX	1 443	X	X
	SAINT-JEAN-DE-THOLOME	1 006	X	X
	SAINT-JEOIRE	3 382	X	X
	VILLE-EN-SALLAZ	903	X	X
Communauté de Communes des Montagnes du Giffre C.C.M.G. (12 382)	VIUZ-EN-SALLAZ	4 390	X	X
	CHATILLON-SUR-CLUSES	1 325	X	X
	LA RIVIERE-ENVERSE	469	X	X
	MIEUSSY	2 386	X	X
	MORILLON	660	X	X
	SAMOENS	2 513	X	X
	SIXT-FER-A-CHEVAL	788	X	X
	TANINGES	3 482	X	X
VERCHAIX	759	X	X	
	Population (Nb de communes concernées)		56 399 (25)	103 295 (35)

Au 1^{er} janvier 2019, les communes d'ENTREMONT et PETIT BORNAND-LES-GLIERES ont fusionné pour former la commune de GLIERES VAL DE BORNE.

A – GESTION DES DECHETS MENAGERS RESIDUELS

COLLECTE

La collecte des déchets ménagers résiduels ne relève pas de la compétence de notre syndicat. Elle est assurée par nos quatre Communautés de Communes adhérentes : C.C.F.G., C.C.M.G., C.C.4.R. et 2.C.C.A.M.

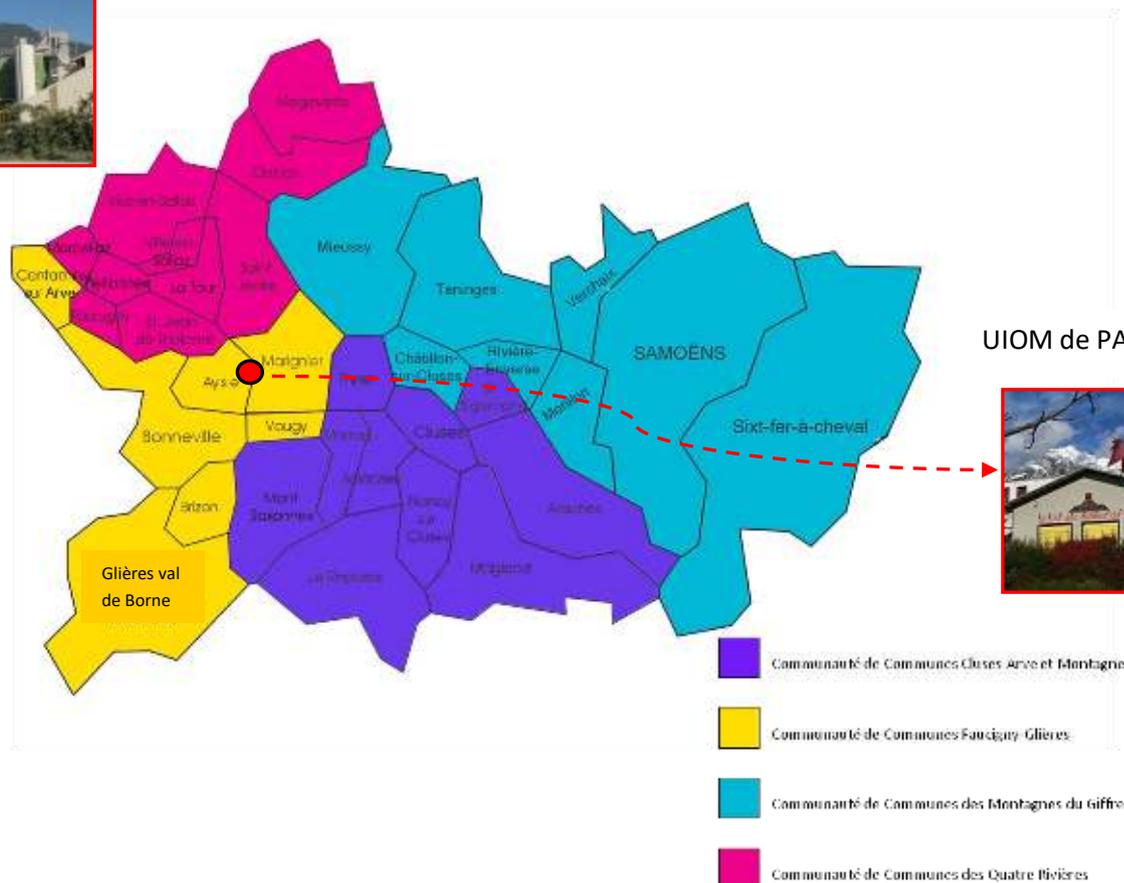
TRAITEMENT

1- Population desservie et collectivités concernées.

Population desservie : **103 285** habitants et 35 communes (adhésion à la compétence par l'intermédiaire de quatre communautés de communes).

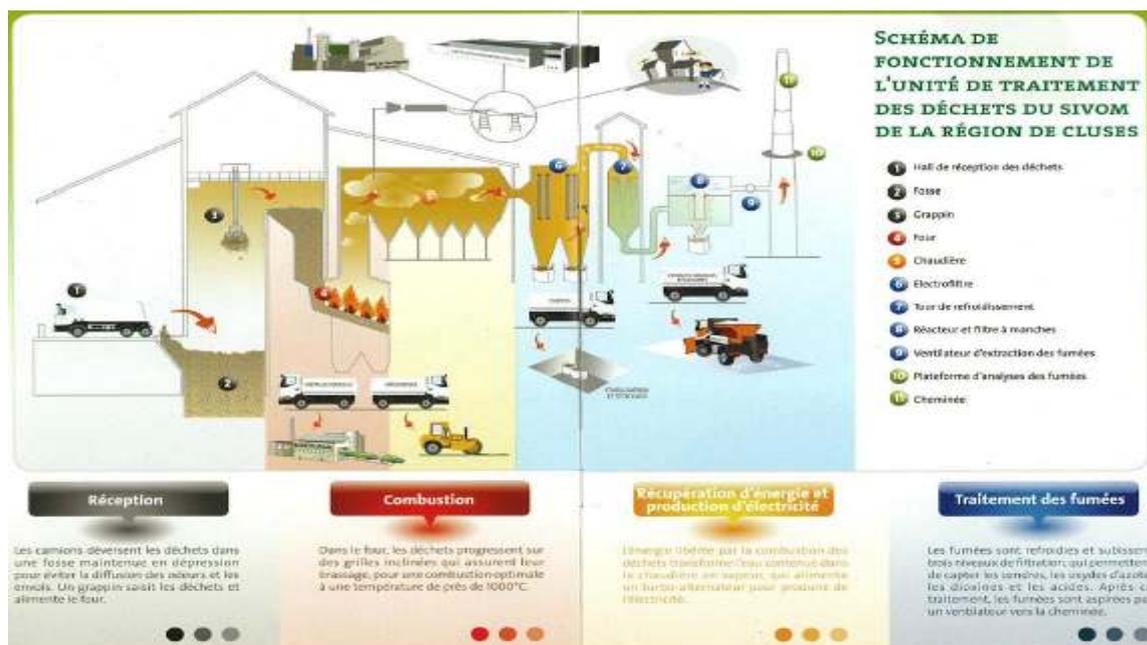


UIOM de
MARIGNIER



2- Collecte et traitement : les déchets ménagers et assimilés sont acheminés par les adhérents (ou leurs prestataires) à l'UIOM de MARIGNIER, propriété du SIVOM de la Région de CLUSES. L'installation est gérée depuis le 1^{er} octobre 2009 par la société ARVALIA (filiale de VEOLIA). Cette prestation est assurée dans le cadre d'un marché de services de 12 ans, jusqu'au 30 septembre 2021.

3 - Fonctionnement de l'UIOM Intercommunale de MARIGNIER :



- Une fosse de 1 600 m³ permet la réception et le stockage des déchets avant traitement.
- Les déchets sont traités dans un four à grilles à une température comprise entre 850 et 1100°C. Les boues issues de la STEP sont injectées dans le four à l'aide du système PYROMIX.
- Les gaz de combustion alimentent une chaudière reliée à un turbo-alternateur qui assure la production d'électricité. La performance énergétique de l'installation constatée en 2017 est de 0,32.
- Le système de traitement des fumées :
 - Injection d'eau ammoniacale pour piéger les oxydes d'azote (au niveau du premier parcours de la chaudière).
 - Passage au sein d'un électrofiltre pour piéger les poussières.
 - Injection de bicarbonate et de coke de lignite et passage dans un filtre à manches pour piéger les acides, métaux lourds et dioxines-furanes. Depuis octobre 2015, de nouvelles manches catalytiques ont été mises en place. Elles permettent ainsi de respecter une nouvelle limite d'émission des NOx qui a été abaissée de 200 à 80 mg/Nm³.

Les différents polluants sont analysés en continu au niveau de la cheminée avant rejet à l'atmosphère. Des contrôles des rejets atmosphériques et aqueux sont également réalisés par des organismes extérieurs afin de renforcer la surveillance de manière indépendante.

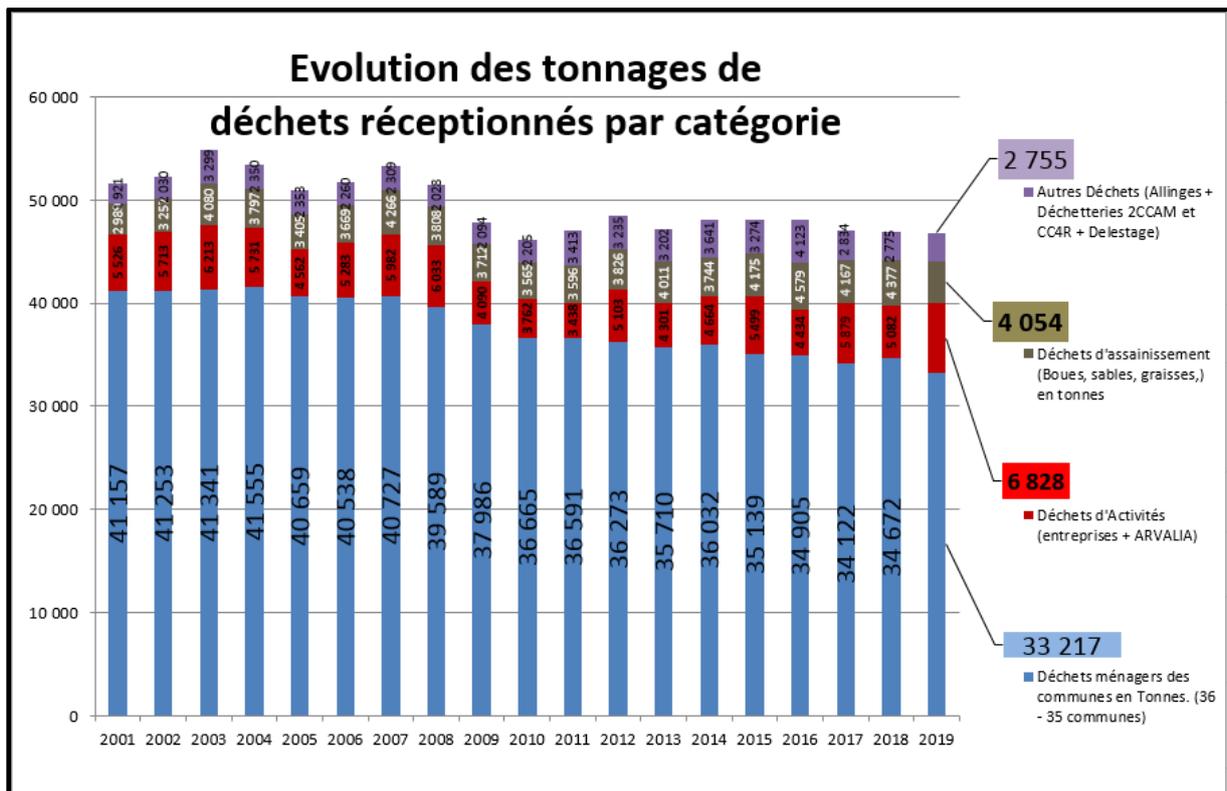
La société AAIR LICHENS réalise le suivi environnemental du site depuis plusieurs années. Elle effectue un suivi scientifique, afin de vérifier que le site n'a pas d'impact sur l'environnement local. Des analyses de la concentration en métaux lourds et dioxines / furanes sont ainsi réalisées sur les lichens, le lait, certains végétaux, de différentes stations définies autour de l'installation.

Les résidus d'incinération produits annuellement et leur lieu de traitement sont indiqués ci-dessous :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	évolution / année passée en %	Lieux de traitement	Modalités de traitement
Machefers produits en tonnes	7 520,40	7 366,99	7 412,98	7 493,62	7 255,80	7 290,00	6 859,32	6 917,90	6 858,00	-1%	Chantiers de TP locaux	Recyclage en technique routière ou enfouissement
Machefers produits kg / tonne incinérée.	169,23	160,00	160,74	159,52	155,06	156,17	152,21	153,99	151,05	-2%		
Cendres en tonnes	957,04	1 036,10	1 095,70	1 108,34	1 068,42	1 124,00	902,86	911,11	920,14	1%	C.E.T. de classe 1	Stockage
Cendres produites kg / tonne incinérée.	21,54	22,50	23,76	23,59	22,83	24,08	20,03	20,28	20,27	0%	(Société SECHE à LAVAL 35)	
PSR en tonnes	369,04	358,16	309,44	291,48	343,76	371,00	339,12	367,18	352,06	-4%	Société SOLVAY	Recyclage partiel du bicarbonate et enfouissement des polluants piégés.
PSR produits kg / tonne incinérée.	8,30	7,78	6,71	6,20	7,35	7,95	7,53	8,17	7,75	-5%		
Ferrailles (installation) en tonnes	520,52	555,82	580,78	537,53	457,78	452,62	393,52	494,26	416,22	-16%	Acieries diverses	Recyclage
Ferrailles produites kg / tonne incinérée.	11,71	12,07	12,59	11,44	9,78	9,70	8,73	11,00	9,17	-17%		

4 - Principaux Indicateurs de fonctionnement de l'UIOM :

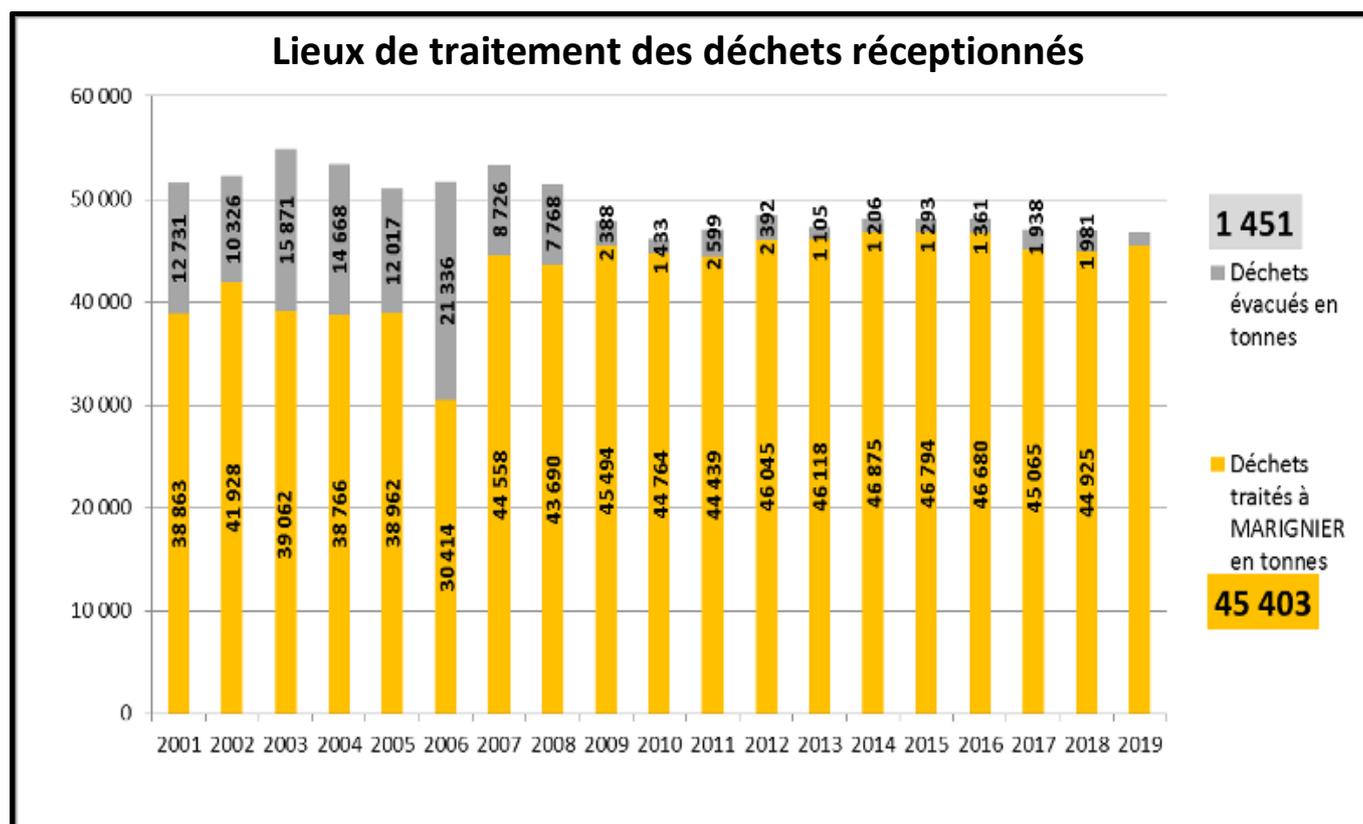
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	évolution / année passée en %
Electricité produite en KW/H	9 839 665	9 719 770	9 863 830	9 700 791	9 639 686	9 060 648	9 202 625	9 636 003	9 660 626	0%
Heures de fonctionnement (four)	7 917	7 885	8 137	8 075	8 091	8 057	8 004	8 153	8 209	1%
Taux de disponibilité en %	90,38%	89,77%	92,89%	92,18%	92,36%	91,72%	91,12%	93,07%	93,71%	1%
Heures de dépassement autorisés des polluants atmosphériques et effluents	13,50	6,50	3,50	4,50	5,50	12,00	7,50	7,50	6,50	-13%
tonnage de déchets réceptionnés	47 038,15	48 436,77	47 222,63	48 082,35	48 087,65	48 041,48	47 002,49	46 906,39	46 854,49	0%
tonnage de déchets incinérés	44 439,77	46 044,65	46 118,03	46 977,29	46 794,37	46 680,17	45 064,44	44 925,17	45 403,41	1%
Rendement de l'installation en tonne / heure.	5,53	5,84	5,66	5,82	5,79	5,79	5,63	5,51	5,53	0%
Tonnage de déchets évacués	2 598,38	2 392,12	1 104,60	1 105,06	1 293,28	1 361,31	1 938,05	1 981,22	1 451,08	-27%



Répartition des tonnages de déchets réceptionnés par catégories en 2019

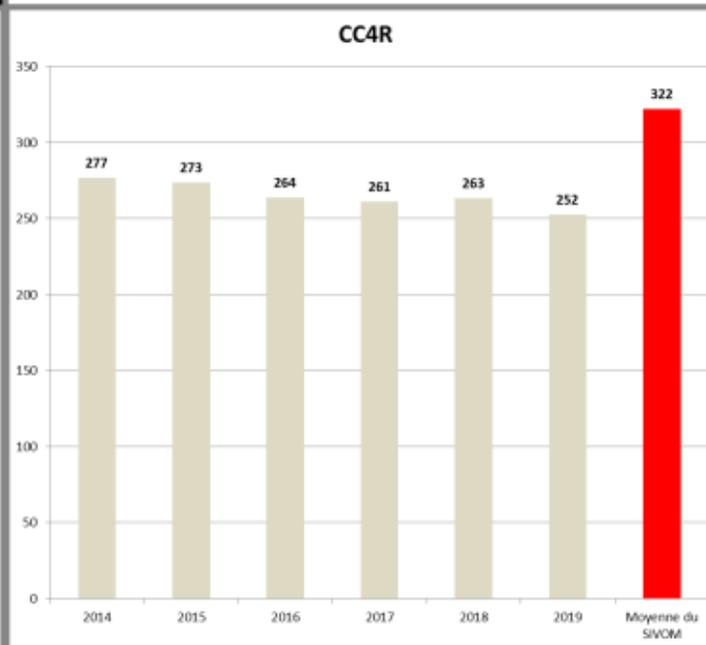
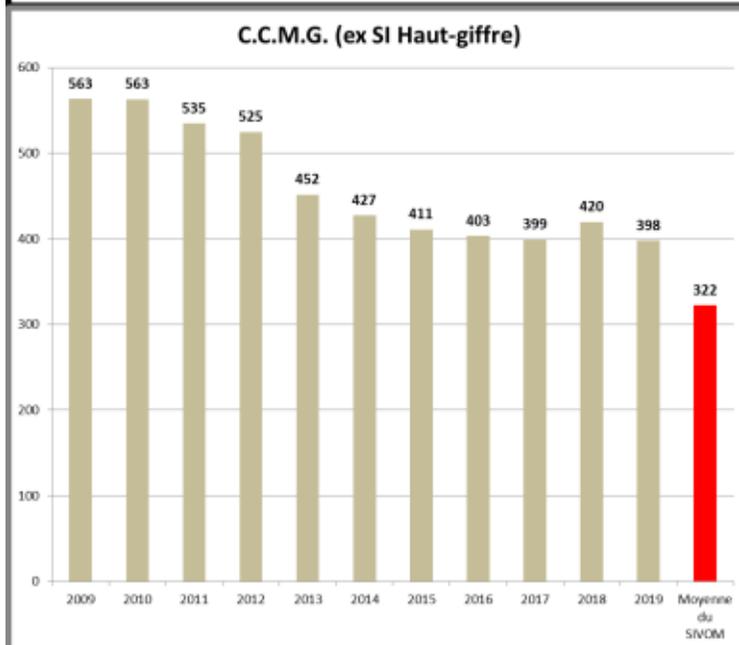
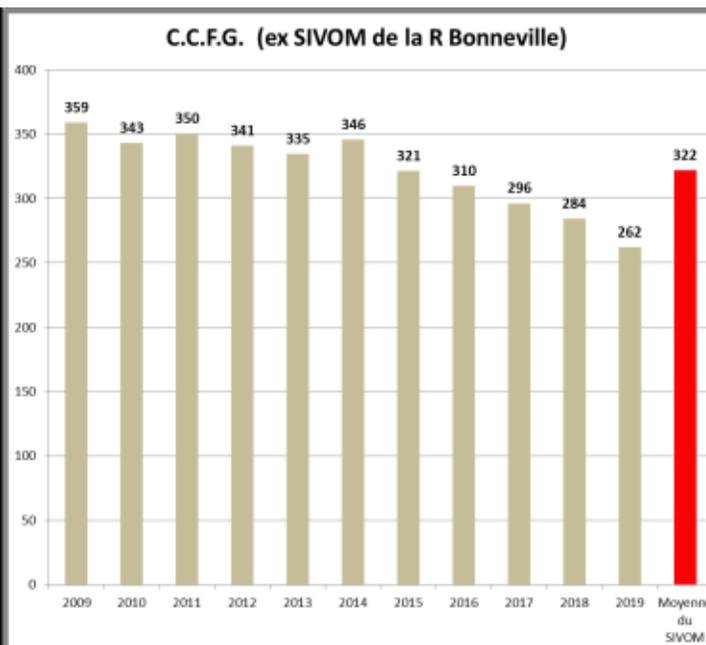
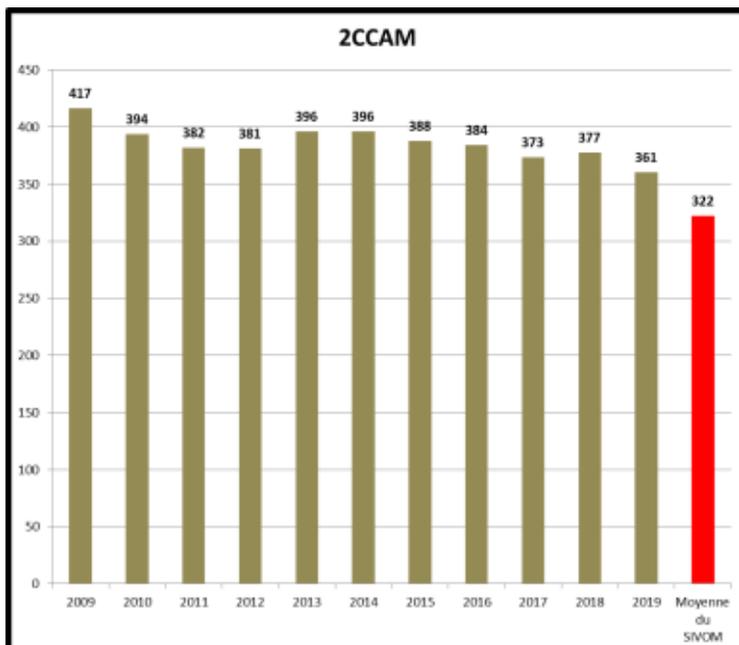
	Total des 35 communes (OM hors déchetteries)	CCFG (déch MARIGNIER sortis des tonnages depuis 04/19)	OM CC4R (Risse et FORON + ST-JEOIRE en 2014 + 2015) hors 2 déchetteries.	CCMG	2 C.C.A.M. (Flaine COMPRIS hors incinérables de déchetteries)	CC4R	Déchetteries Intercommunales 2CCAM	Communes extérieures (allinges pour thonon agglo + Marignier depuis 04/19)	Déchets verts	Boues sables graisses	Déchets des entreprises	Déchets en provenance des syndicats de traitement 74 (delestage)	Tonnages Totaux réceptionnés	Tonnages traités	Tonnages évacués
janvier	3 081,10	676,86	341,70	473,04	1 589,50	7,06	36,58	62,44	32,64	406,02	461,80	78,00	4 172,70	4 165,64	7,06
février	2 881,74	578,58	310,52	539,34	1 453,30	9,80	24,84	59,14	59,60	294,60	427,94	53,08	3 820,54	3 810,74	9,80
mars	2 962,24	586,16	324,02	527,60	1 524,46	26,24	50,80	75,02	37,12	370,55	471,38	1,54	4 021,13	2 906,97	1 114,16
avril	2 802,80	605,96	340,70	389,48	1 466,66	24,66	39,04	62,82	54,78	357,22	432,92	0,00	3 798,90	3 411,08	387,82
mai	2 698,56	647,06	362,52	316,82	1 372,16	37,32	41,24	62,10	73,82	374,49	534,86	49,76	3 909,47	3 872,15	37,32
juin	2 537,99	583,95	316,16	324,36	1 313,52	38,84	34,84	80,30	78,14	325,88	722,60	53,86	3 911,29	3 872,55	38,74
juillet	3 001,84	690,02	354,24	468,96	1 488,62	32,36	43,78	64,18	78,74	342,63	727,34	0,00	4 323,23	4 290,87	32,36
août	2 725,26	558,32	344,32	538,98	1 283,64	45,46	49,38	78,12	51,72	324,44	582,88	0,00	3 902,72	3 857,26	45,46
septembre	2 507,06	588,72	323,94	333,48	1 260,92	34,78	40,42	61,96	106,86	257,75	489,50	0,00	3 533,11	3 498,33	34,78
octobre	2 746,54	652,62	335,08	322,98	1 435,86	33,92	42,26	62,08	137,12	315,59	521,70	0,00	3 893,13	3 859,21	33,92
novembre	2 442,64	560,94	319,90	287,74	1 274,06	29,06	35,14	82,44	103,46	335,41	642,94	0,00	3 700,15	3 671,09	29,06
décembre	2 828,82	625,04	351,64	402,98	1 449,16	32,42	33,90	63,10	67,26	349,68	812,34	0,00	4 219,94	4 187,52	32,42
Total	33 216,59	7 354,23	4 024,74	4 925,76	16 911,86	351,92	472,22	813,70	881,26	4 054,26	6 828,20	236,24	46 854,39	45 403,41	1 450,98
variation par rapport à l'année précédente en %	-4,2%	-4,8%	-2,8%	-4,4%	-4,2%	14,0%	2,1%	11,6%	5,6%	-7,4%	34,4%	-46,3%	-0,1%	1,1%	-26,8%
variation par rapport à l'année précédente en tonnes	-1455,61	-373,7	-114,38	-227,93	-739,6	43,24	9,82	84,32	46,81	-323,15	1746,25	-203,68	-52,00	478,4	-530

5 - Evolution de la saturation de l'UIOM



6 - Production de déchets ménagers par collectivité.

Quantité de déchets pris en charge à l'UIOM de MARGNIER en kg / habitant												
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation / à l'an passé
CC4R						277	273	264	261	263	252	-4%
C.C.F.G.	359	343	350	341	335	346	321	310	296	284	262	-8%
C.C.M.G.	563	563	535	525	452	427	411	403	399	420	398	-5%
2CCAM	417	394	382	381	396	396	388	384	373	377	361	-3%
Total 35 communes (4 CC = périmètre compétence Incinération)	410	388	381	377	369	368	355	348	339	340	322	-5%
Total des 25 communes (3 CC sur périmètre compétence tri)	405	385	376	368	345	345	328	317	309	309	289	-6%



Evolution de la quantité de déchets ménagers produits par habitant et par an

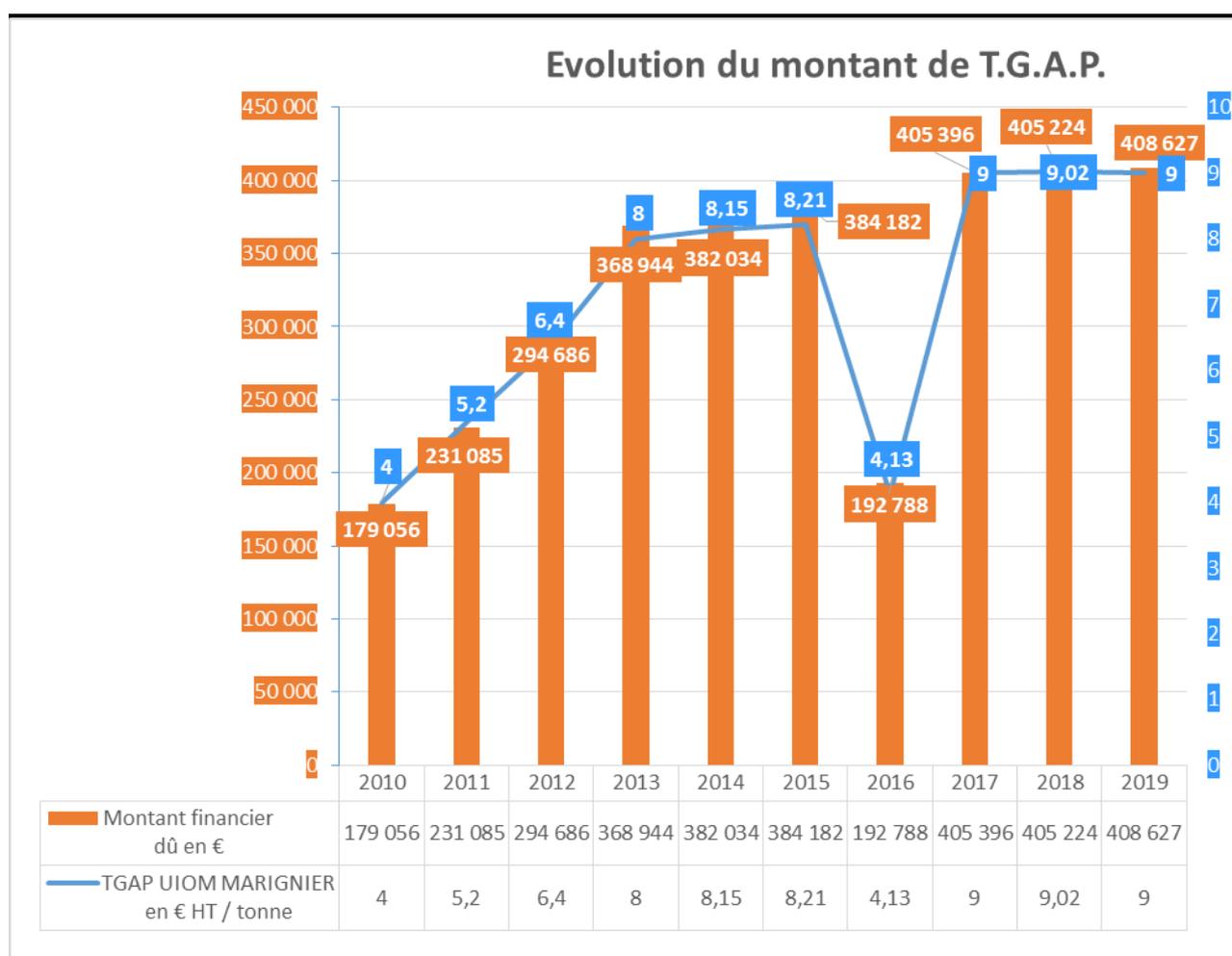
7 - Partenariat privilégié avec le SITOM des Vallées du MONT-BLANC

En cas de saturation de notre équipement, lors des arrêts techniques ou en cas d'incident, l'exutoire alternatif prioritaire est l'UIOM de Passy. En effet, une convention de partenariat privilégié lie notre syndicat et le SITOM des Vallées du MONT-BLANC, afin que les déchets excédentaires de notre territoire soient pris en charge à l'UIOM de PASSY, ce qui permet de limiter les transports.

Par ailleurs, une convention d'inter-dépannage entre 4 collectivités gestionnaires d'incinérateur a été signée à l'échelle de la HAUTE-SAVOIE (signature entre 4 syndicats intercommunaux). Cette convention concourt à des objectifs identiques à celle passée entre notre syndicat et le SITOM, mais à l'échelle départementale : éviter le transport de déchets hors du Département, alors que certains sites ne fonctionnent pas en permanence à leur capacité maximale.

8 – Evolution du niveau de T.G.A.P.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est dues pour chaque tonne traitée sur notre installation.



- Le syndicat était signataire du contrat ECO-EMBALLAGES (Contrat Programme de Durée barème E, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010). Le SIVOM a signé fin 2017, avec la Société CITEO, - unique éco-organisme en charge des emballages - le nouveau contrat, barème F qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le SIVOM est responsable du tri des emballages. Pour cela, il assure le tri des deux flux, corps plats et corps creux, avant acheminement vers les différentes filières. En début d'année 2015, une consultation a été lancée, afin de désigner la société qui aura en charge le tri des emballages à compter du 1^{er} juillet 2015 jusqu'au 31 décembre 2016 (possibilité offre de reconduire le marché pour 4 fois 1 an. Le marché a été attribué à la société EXCOFFIER. Le marché a été prolongé à trois reprises pour une période d'un an soit jusqu'à fin 2019.

- Notre syndicat est également signataire du contrat pour le soutien à la valorisation des papiers avec la société ECO-FOLIO ce contrat était en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017. Il a été remplacé par le nouveau contrat également signé avec la société CITEO unique éco-organisme pour ce type de déchets.
- Le SIVOM assure la coordination des actions de promotion de la collecte sélective des emballages : campagnes de communication, animations dans les écoles, stands d'information...

3 - Prise en charge du verre d'emballages :

- La collecte :

Le verre est collecté par les collectivités adhérentes grâce à des P.A.V - Points d'Apport Volontaire, équipés majoritairement de conteneurs aériens (environ 150 conteneurs par flux sur l'ensemble du territoire). Certaines collectivités mettent en place ponctuellement des conteneurs enterrés ou semi-enterrés. Le code couleur uniforme sur l'ensemble du territoire est la couleur verte.

La dotation par collectivité respecte, pour la très grande majorité d'entre elles, les recommandations de CITEO, à savoir au minimum un conteneur pour 450 habitants en milieu urbain et un conteneur pour 300 / 250 habitants en milieu rural.

La collecte est assurée en prestation de services. Il est à noter que la CCMG a arrêté la collecte du verre en bac roulant en fin d'année 2018.

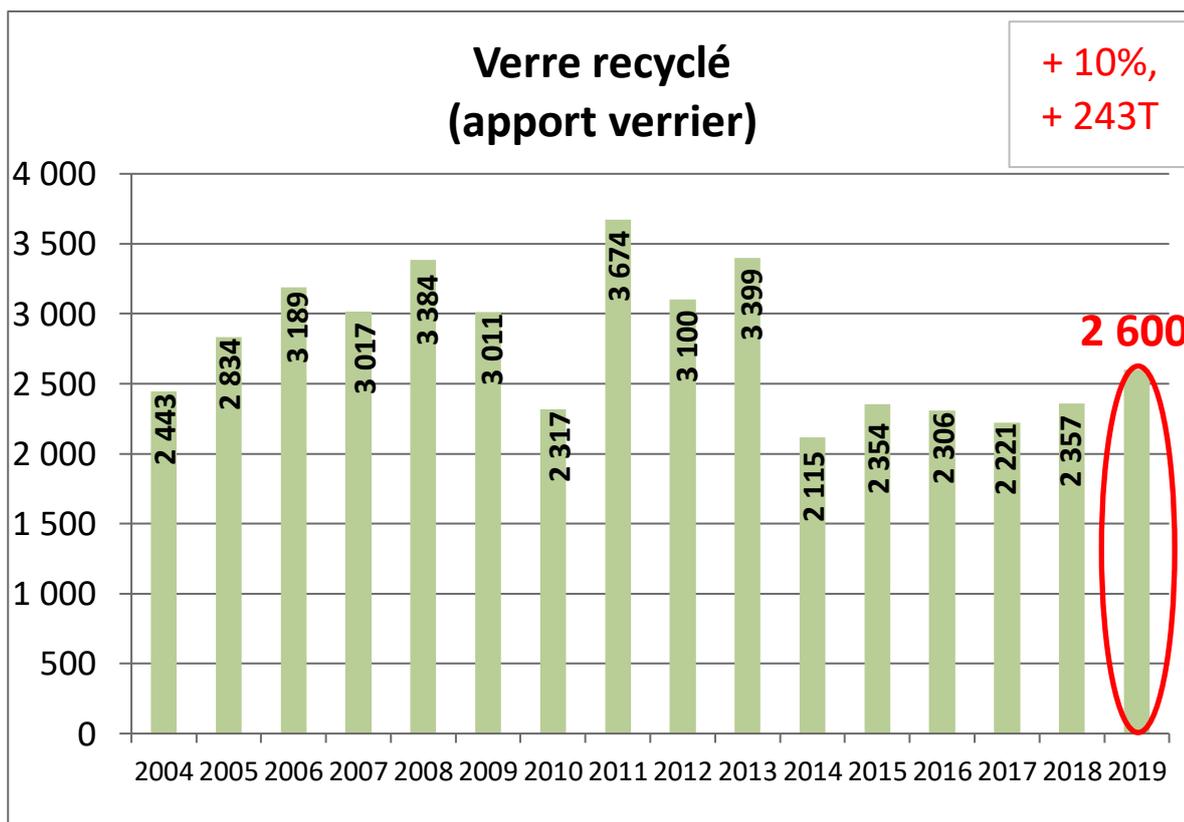
Dans tous les cas, le verre est stocké sur des plates-formes. Le transport du verre vers les usines de recyclage est assuré par les camions affrétés par la filière de recyclage O-I Manufacturing.

- Le traitement et la chaîne du recyclage.



Schéma du recyclage des emballages en verre

Le verre est recyclable à l'infini et à 100%.



La forte baisse de tonnage observée en 2014, s'explique par une réduction du périmètre de compétence du syndicat (reprise de la compétence « tri sélectif » par la 2.C.C.A.M. au 1^{er} janvier 2014).

Bénéfice environnemental du recyclage du verre (source : <https://e-tonnes.citeo.com/>)



4 - Prise en charge des corps creux et des corps plats :

- La collecte :

Les corps creux et corps plats sont collectés par les collectivités adhérentes grâce à des Points publics d'Apport Volontaire, majoritairement à l'aide de conteneurs aériens. Certaines collectivités mettent en place, ponctuellement, des conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

La dotation par collectivité respecte, pour la très grande majorité d'entre elles, les recommandations de CITEO, à savoir au minimum un conteneur pour 450 habitants en milieu urbain et un conteneur pour 300 / 250 habitants en milieu rural.

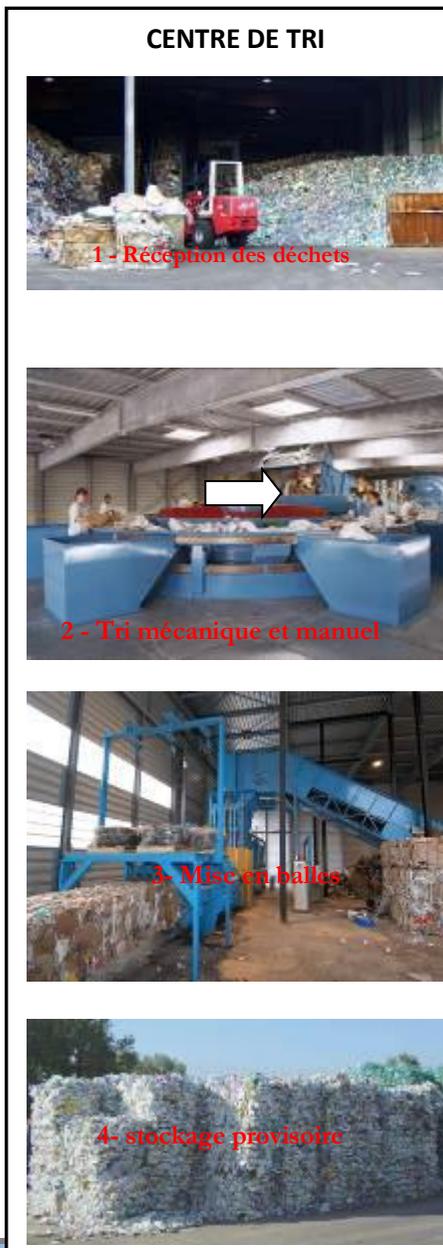
Nos collectivités adhérentes assurent l'acquisition et l'entretien des P.A.V., la collecte et le transport des deux flux jusqu'au centre de tri actuellement situé à VILLY-LE-PELLOUX (74). La collecte est assurée exclusivement en prestation de services.

- Le traitement : tri des différents matériaux et envoi vers les différentes filières de recyclage.

Les deux flux sont accueillis et traités, de manière séparée, au centre de tri de VILLY-LE-PELLOUX, exploité par la Société EXCOFFIER.

COMPETENCE COLLECTE

COMPETENCE TRAITEMENT



Recyclage « Alu »
REGEAL - AFFIMET



Recyclage « Acier »
EXCOFFIER



Recyclage « Plastiques »
VALORPLAST



Recyclage des « Briques »
REVIPAC



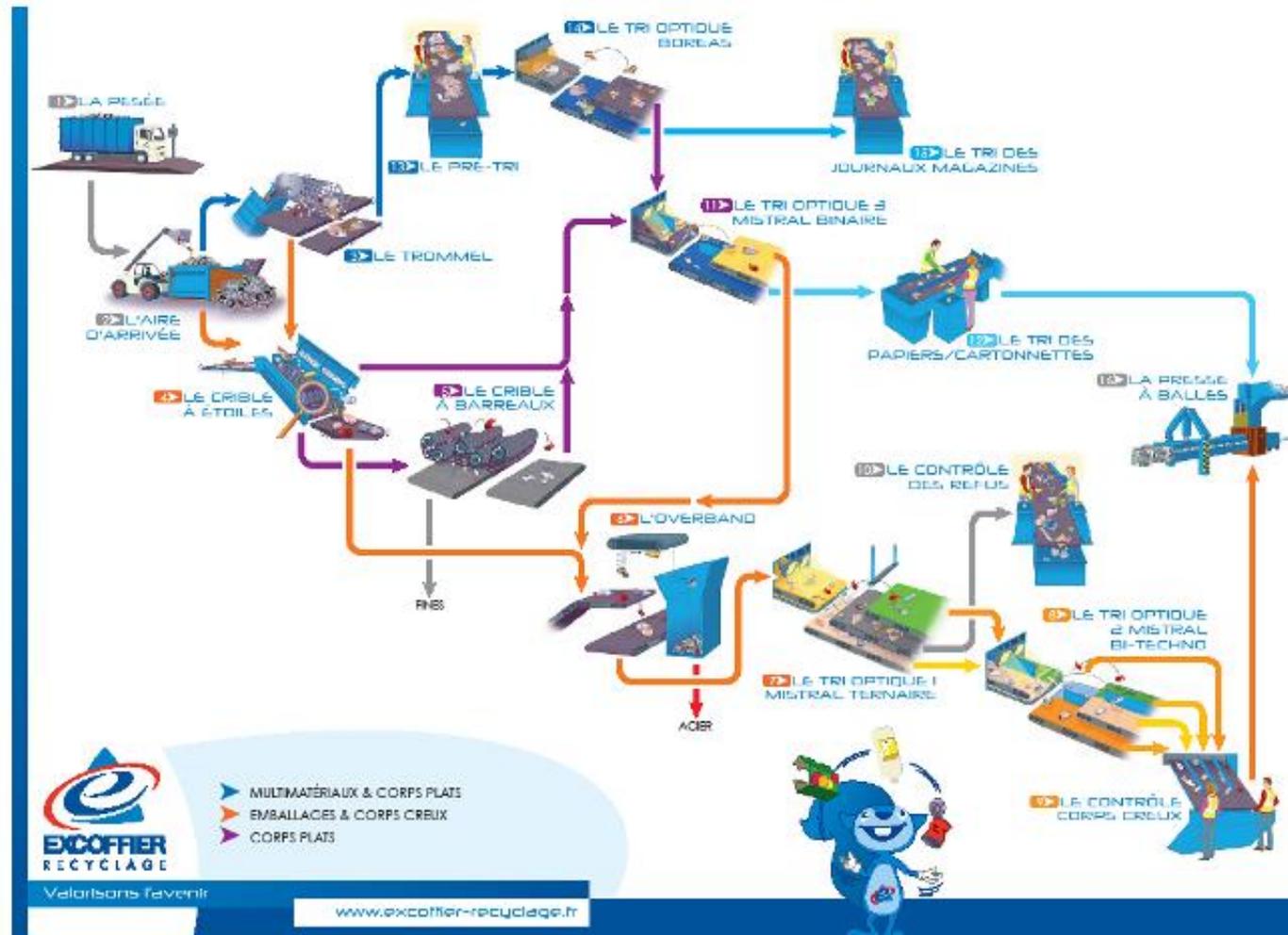
Recyclage « JRM et Gros de
magasin »
EXCOFFIER



Recyclage des « cartonnettes »
EXCOFFIER

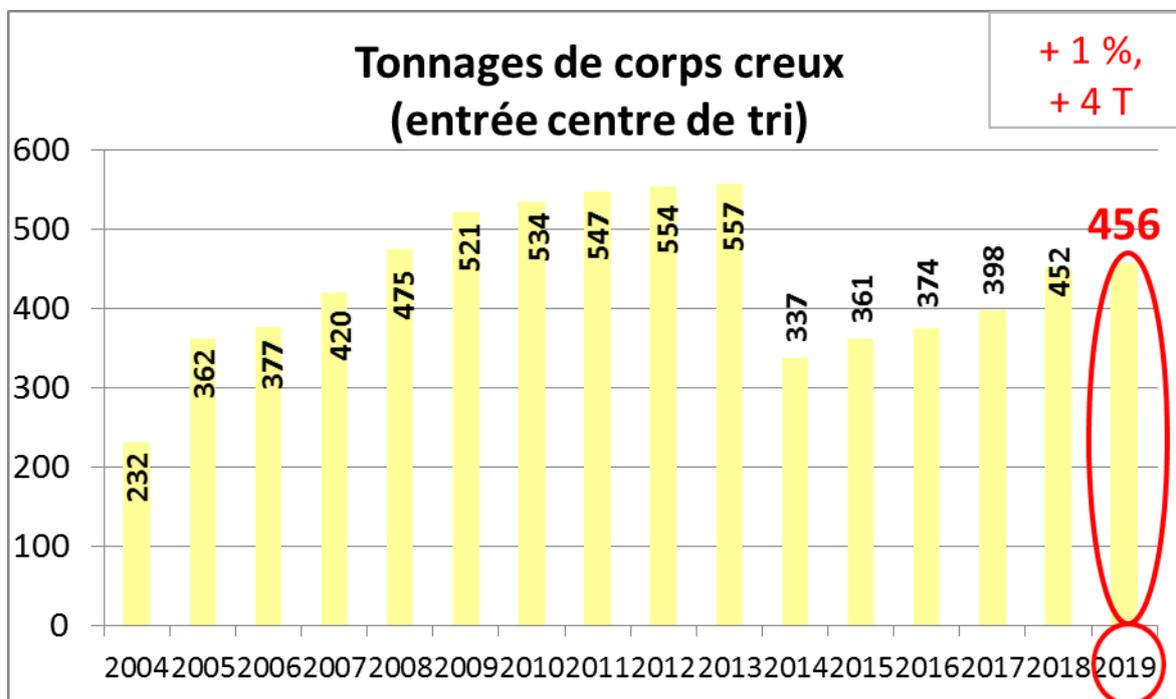
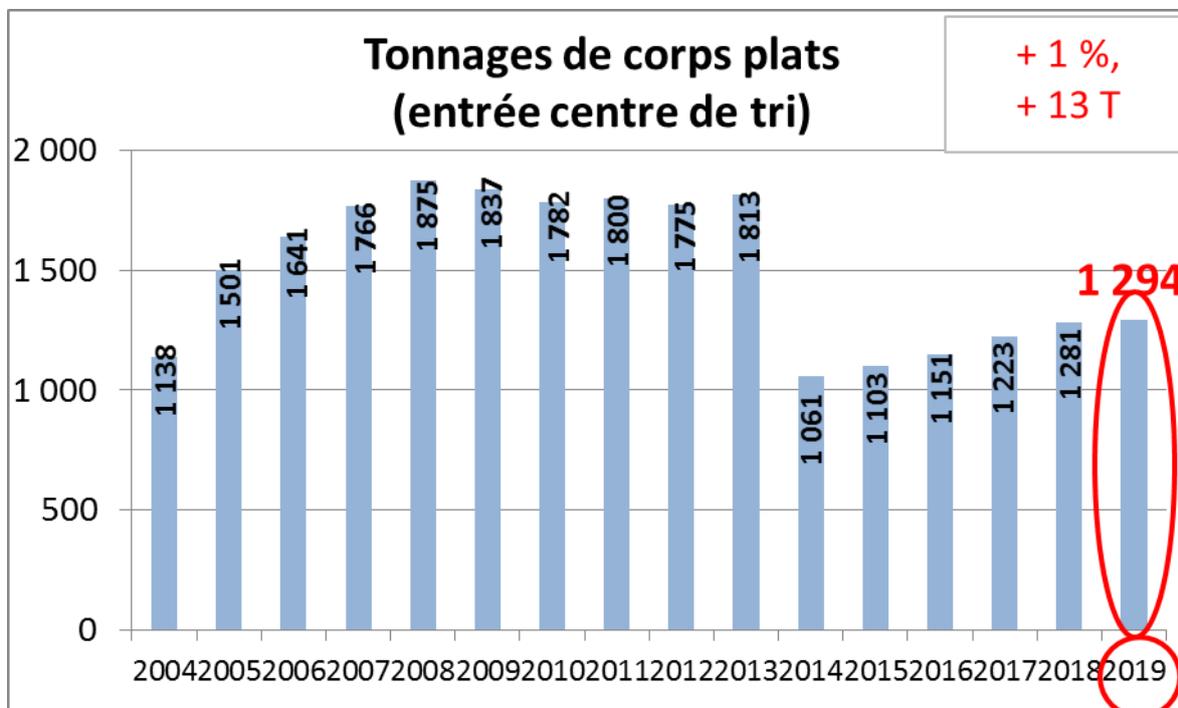
SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DETAILLE DU CENTRE DE TRI DE VILLY-LE-PELLOUX (74)

(source : EXCOFFIER Frères S.A.)

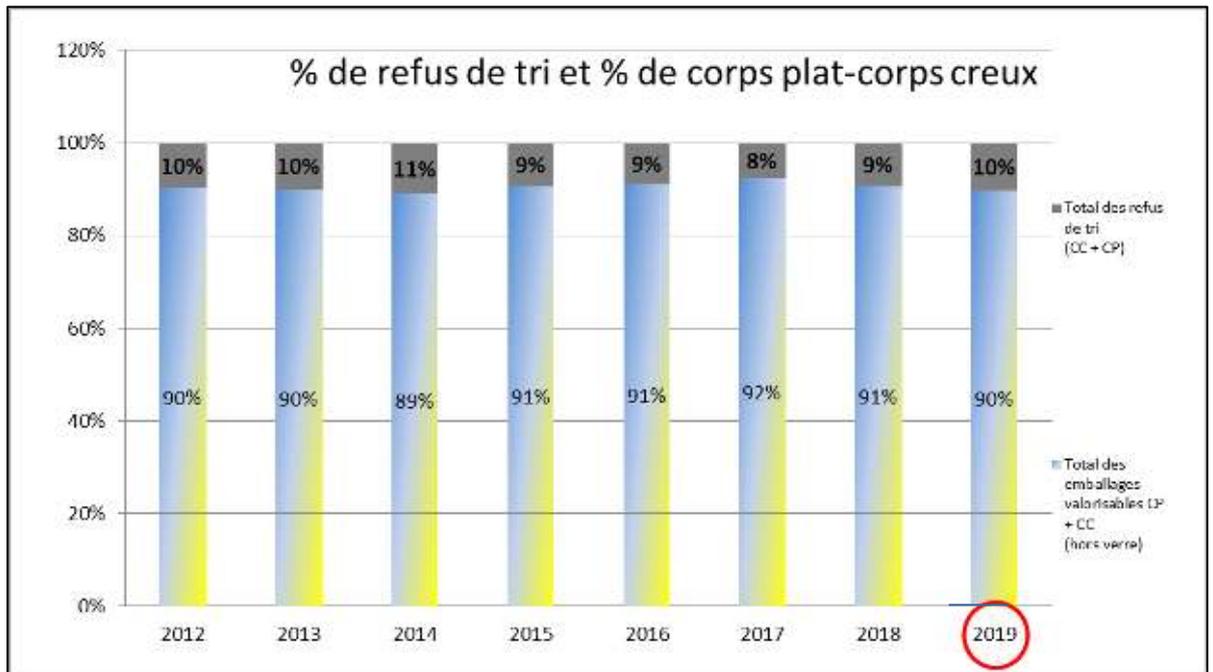


- Evolution annuelle des tonnages collectés pour chaque flux :

La baisse de tonnages entrant au centre de tri, à la fois pour les corps creux et les corps plats, observée en 2014, s'explique par une réduction de périmètre du fait de la reprise de la compétence « tri sélectif » par la 2.C.C.A.M. au 1^{er} janvier 2014.

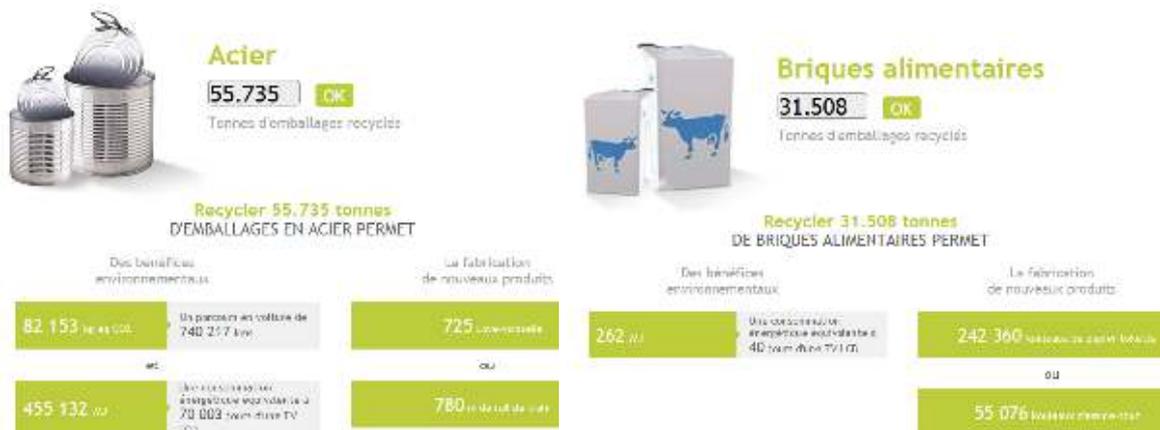


- **Les refus de tri :**



Le taux de refus reste toujours relativement faible : il représente **10 %** de la totalité des deux flux corps plats + corps creux. Cela signifie que **90 %** des déchets qui entrent au centre de tri sont recyclés.

- **Bénéfices environnementaux - équivalence en « nombre d’emballages » et quantités de produits nouvellement produits** (sources = <https://e-tonnes.citeo.com/>)





Papier - Carton

618 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 618 tonnes D'EMBALLAGES EN CARTON PERMET

Des bénéfices environnementaux :

7 039 MWh
Une consommation énergétique équivalente à 1 082 tonnes de CO₂ évitées

La fabrication de nouveaux produits

2 319 354 kg de papier (A4)

ou

1 776 117 kg de papier pour emballage conditionnement



Mix Rigides PET

142 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 142 tonnes DE MIX - RIGIDES EN PET PERMET

Des bénéfices environnementaux :

329 582 MWh

et

3 807 304 MWh

Un parcours en voiture de 2 968 794 km

ou

Une consommation énergétique équivalente à 585 750 tonnes de CO₂ évitées

La fabrication de nouveaux produits

73 840 kg de PET

ou

823 742 kg de PET pour emballage



Mix Rigides PE/PP/PS

46 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 46 tonnes DE MIX - RIGIDES EN PE/PP/PS PERMET

Des bénéfices environnementaux :

96 600 MWh

et

1 338 140 MWh

Un parcours en voiture de 870 458 km

Une consommation énergétique équivalente à 205 850 tonnes de CO₂ évitées

La fabrication de nouveaux produits

52 716 kg de PE

ou

228 390 kg de PE pour emballage

- Les chaînes du recyclage des principaux matériaux :

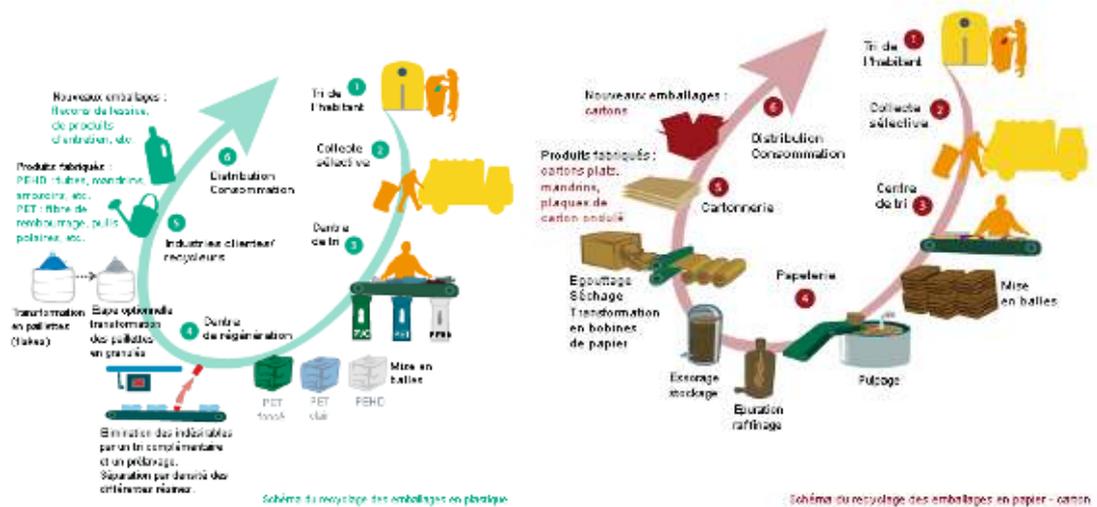




Schéma du recyclage des emballages en aluminium

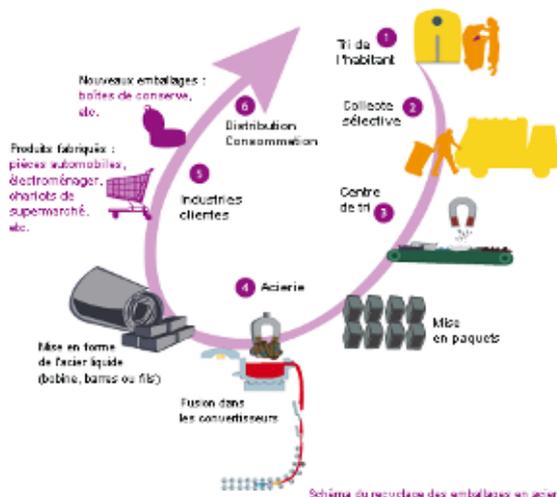
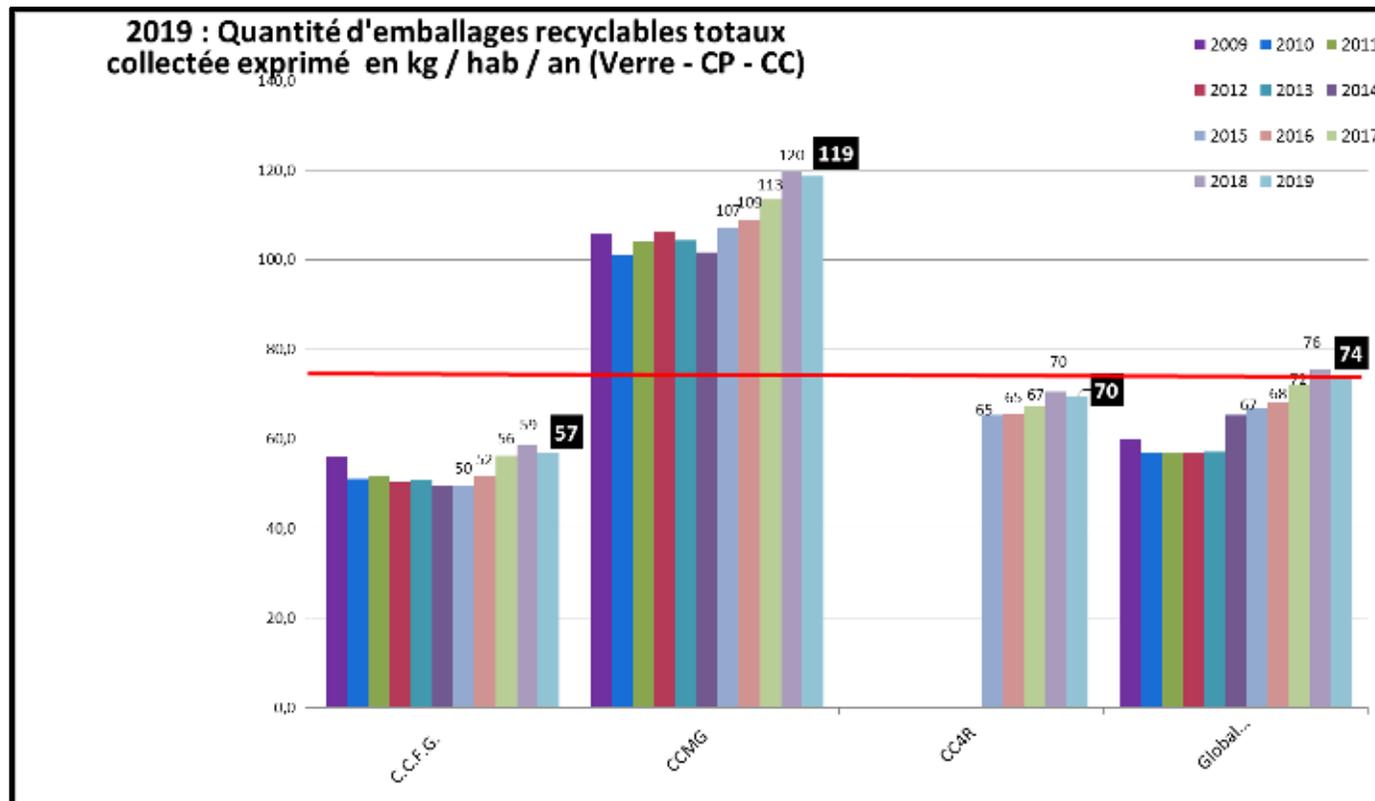
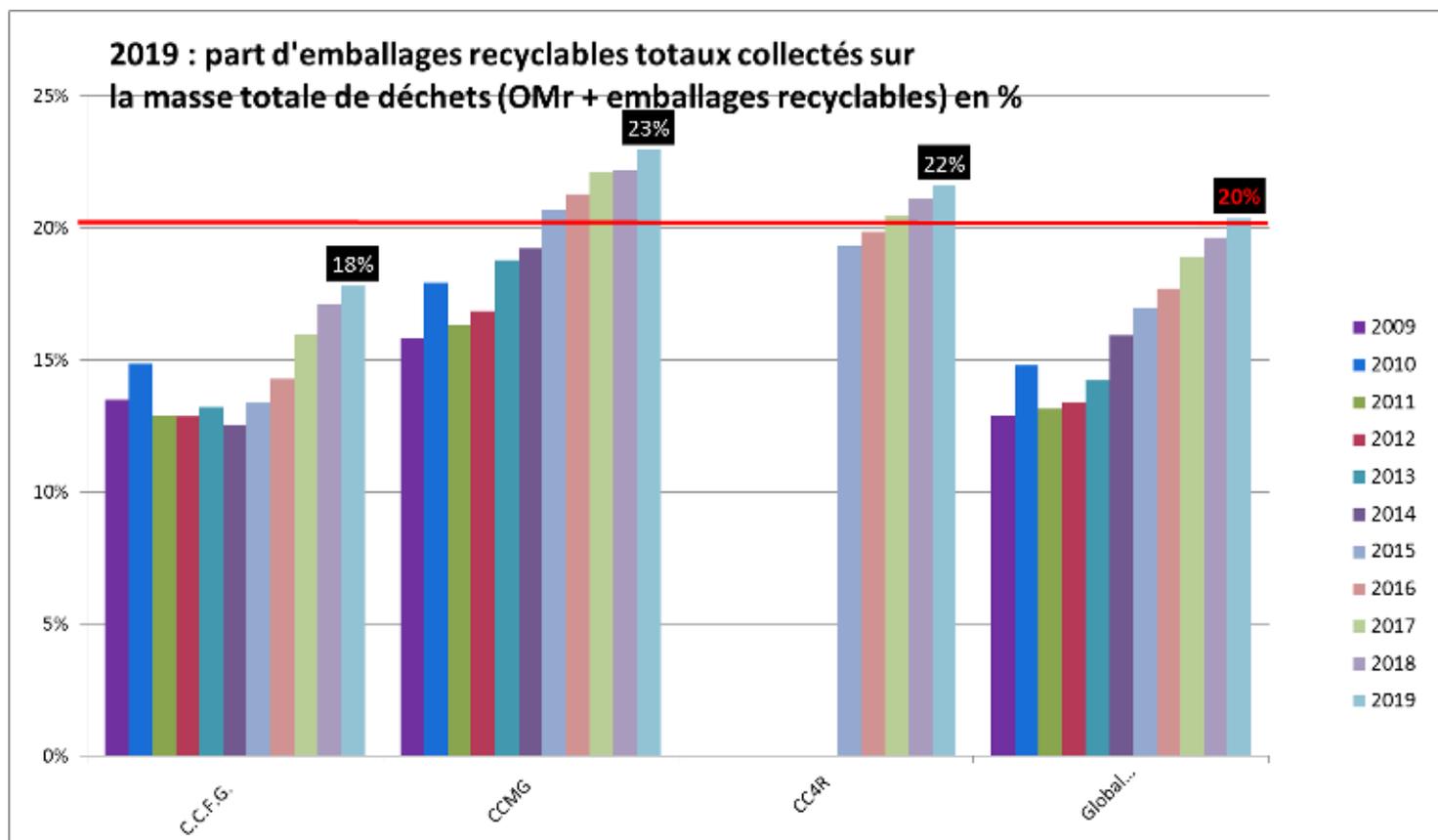


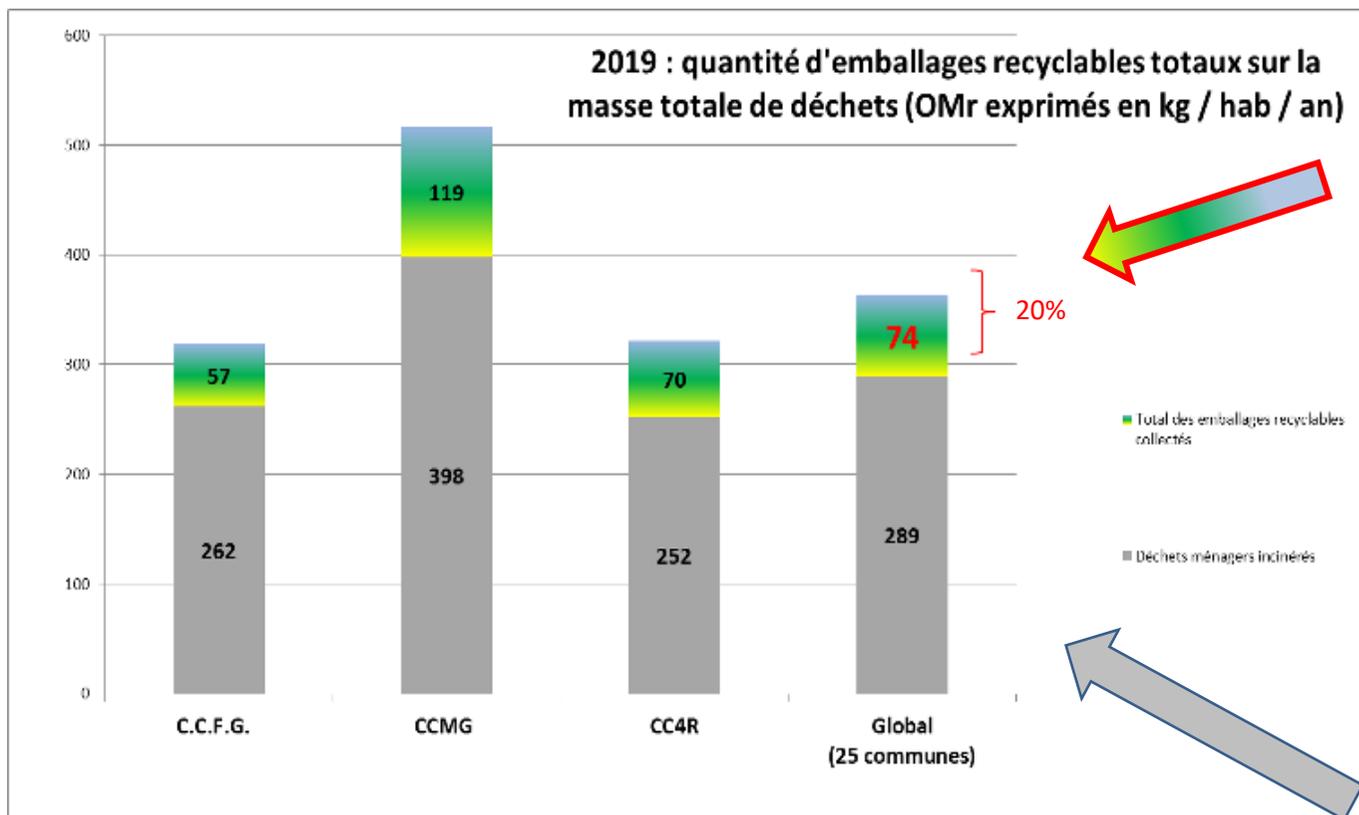
Schéma du recyclage des emballages en acier



L'augmentation conséquente entre 2013 et 2014 s'explique par la modification de périmètre liée à la sortie de la 2CCAM de la sous-compétence « tri sélectif ».



Le passage de 13 à 16 % entre 2013 et 2014 s'explique par la modification de périmètre liée à la sortie de la 2CCAM de la sous-compétence « tri sélectif ».



D - COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS

1- Compostage individuel :

Depuis 2008, le SIVOM a lancé une opération d'accompagnement au compostage des biodéchets des ménages. Cette opération vise à détourner des filières traditionnelles (incinération et déchetteries) les déchets alimentaires (préparation et restes de repas), ainsi que les déchets verts, afin de limiter les coûts de gestion et l'impact environnemental.

Pour ce faire, le syndicat propose la mise à disposition de matériels de compostage : un composteur de 420 litres, un bio-seau et un guide de compostage.



Les animateurs compost du syndicat assure la livraison, le montage du composteur et transmettent aux foyers volontaires, les informations essentielles de fonctionnement lors d'un entretien, à domicile, de 15 à 30 minutes environ.

Nombre de composteurs installés par le SIVOM de la Région de CLUSES au 31 décembre 2018 sur l'ensemble du périmètre de compétence (25 communes).

Communes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019 / à 2018.
AYZE			95	127	132	141	148	150	155	159	166	171	3%
BONNEVILLE			195	240	264	288	298	308	330	340	356	373	5%
BRISON			26	26	26	29	29	31	32	32	35	36	3%
CHATILLON		87	93	100	107	110	112	115	117	118	120	123	2%
CONTAMINE			74	87	98	103	106	113	121	127	133	138	4%
FAUCIGNY		52	53	54	57	68	69	69	69	70	70	72	3%
LA RIVIERE ENVERSE			34	39	39	39	39	41	42	42	42	43	2%
LA TOUR		61	62	74	78	83	85	86	86	86	88	90	2%
MARCELLAZ		0	56	68	70	76	76	79	78	82	83	87	5%
MARIGNIER	359	425	443	472	481	502	520	528	537	569	574	586	2%
MEGEVETTE		34	40	43	43	48	50	51	51	51	51	51	0%
MIEUSSY			174	200	213	217	222	223	230	234	244	249	2%
MORILLON			44	48	51	51	51	52	52	54	56	58	4%
ONNION		75	86	93	100	109	114	115	116	122	127	130	2%
PEILLONNEX		110	118	125	134	141	144	144	145	147	147	148	1%
GLIERES VAL DE BORNE			48	59	61	65	69	72	74	75	75	79	5%
SAINT JEOIRE		137	157	163	171	191	193	195	210	214	220	224	2%
SAMOËNS			155	182	197	205	211	219	227	231	234	244	4%
SIXT FER A CHEVAL			26	47	51	54	57	62	64	65	68	70	3%
ST JEAN THOLOME		70	75	84	88	96	101	102	102	102	102	103	1%
TANINGES			148	183	200	212	224	227	239	249	258	272	5%
VERCHAIX			73	92	96	98	99	100	101	103	108	110	2%
VILLE EN SALLAZ		56	59	61	63	67	69	71	72	72	74	74	0%
VIUZ EN SALLAZ		263	314	330	344	372	376	382	391	402	408	419	3%
VOUGY			39	45	51	54	56	58	61	61	63	64	2%
Nb. de composteurs en place (25 communes)	359	1 370	2 687	3 042	3 215	3 419	3 518	3 593	3 702	3 807	3 902	4 014	112
Variation du nb. de composteurs / à l'année précédente.		282%	96%	13%	6%	6%	3%	2%	3%	3%	2%	3%	composteurs installés en 2019
Tonnages détournés / an grâce au compostage.	80,775	308,25	604,575	684,45	723,375	769,275	791,55	808,425	832,95	856,575	877,95	903,15	

2- Compostage des déchets alimentaires de restauration scolaire :

Le composteur de la cantine de l'école de SAINT-JEAN-DE THOLOME est toujours en place depuis 2010 et fonctionne toujours convenablement (60 repas/jour).

En février et mars 2011, le SIVOM de la Région de CLUSES a collaboré avec la commune de MARIGNIER pour mettre en place les premiers composteurs de restauration scolaire en avril 2011. Leur fonctionnement a été stoppé depuis.



En fin d'année 2011, le SIVOM de la Région de CLUSES et la C.C.F.G., à la demande du Lycée Hôtelier François BISE de BONNEVILLE, avaient commencé à étudier l'opportunité de compostage des déchets alimentaires du self de l'établissement. Il a été mis en place dans le courant du printemps 2012.

En fin d'année 2012, nous avons également étudié la mise en place du compostage pour le restaurant scolaire de l'école primaire de VILLE-EN-SALLAZ.

En 2013, nous avons pu mettre en place un composteur collectif dans l'école de VILLE-EN-SALLAZ (40 repas/jour) et dans le Lycée Professionnel Agricole de CONTAMINE-SUR-ARVE (500 repas/jour).

En 2016, le composteur du Lycée agricole de CONTAMINE-SUR ARVE a été arrêté. Le personnel en charge du site ayant changé, une proposition de réorganisation a été proposée.

En 2015, les premières démarches de diagnostic avaient été lancées au collège de SAINT-JEOIRE : le nombre de repas servis est important (plus de 600 repas/jour, 4 fois par semaine et présence d'élèves de maternelle + primaire). Pour information, le composteur a été mis en fonctionnement le 25 avril 2015 en ne compostant que les fruits et légumes crus. En 2016, les consignes ont été élargies. Tous les déchets alimentaires, hors viande et poisson, sont compostés. Le site a officiellement été inauguré le 30 juin 2016. En 2017, le compost a été récupéré, criblé et utilisé sur les espaces verts de la commune.

En début d'année 2017, un nouveau composteur a été mis en place à l'école de VERCHAIX.

En 2018, Nicolas a assisté le collège de SAINT-JEOIRE, afin :

- d'informer les nouveaux élèves sur le tri des biodéchets dans le self,
- d'assurer la récupération et le tamisage du compost produit.

En 2019, le compost du collège de SAINT-JEOIRE a de nouveau été récupéré. Ce sont près de 2m3 de compost qui ont pu être valorisés. Cette quantité permet en théorie de fertiliser une surface de 8000m2.



En début d'année 2019, une démarche a été menée au Lycée François Bise de BONNEVILLE afin de trouver parmi les lycéens des volontaires pour apporter les restes des déchets alimentaires, de la cuisine au site de compostage. Ce sont environs 70 lycéens qui se sont proposés.



Compostage en milieu scolaire – Liste des établissements scolaires et indicateurs

	Nb de repas / jour	kg compostés / repas (chiffre ADEME ou données pesées)	Total kg compostés / an.	en fonctionnement
SAINT-JEAN DE THOLOME (école primaire)	60	0,1	1 020	Oui
Lycée Hôtelier F. Bise BONNEVILLE	400	0,15	10 200	Oui
VILLE EN SALLAZ (Primaire)	50	0,1	850	Oui
SAINT-JEOIRE (collège)	600	0,05	5 100	Oui
VERCHAIX	50	0.1	850	OUI
total	1110	-	17 170	-
Lycée Agricole CONTAMINE SUR ARVE	500	0,15	12 750	Non : arrêté en 2016.
MARIGNIER (Primaires 2 sites)	250	0,1	4 250	Non : arrêté en 2015.

INDICATEURS FINANCIERS

A- MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE

	Objet des principaux marchés /Contrat	Type de marché	Nom du titulaire	Durée du Marché - fin du marché	Montant annuel des prestations
UIOM	Exploitation de l'UIOM	Marché de services	ARVALIA	6 ans - 30 septembre 2015 (renouvelé 1 fois 6 ans jusqu'au 30 septembre 2021).	Dépenses 3 453 037 € HT
	Suivi environnemental	MAPA	AAir Lichens	5 ans – 2015 à 2019.	Dépenses 23 652,28 € HT
	Contrôles cartouches dioxine	MAPA	APAVE	1 an jusqu'à fin 2019	Dépenses 12 820 € HT
	Etude de la décharge des VALIGNONS	MAPA	DEKRA	4 ans	Dépenses 45 365 € HT
	AMO MGP	Marché de services	Cabinet MERLIN	Jusqu'à fin travaux MGP UIOM + couverture plate-forme Mâchefers	Dépense 60 653 € HT

OPERATIONS	Objet	Type de marché	Nom du titulaire	Durée du Marché / Contrat fin du marché	Montant annuel des prestations en €
Tri et valorisation des Emballages Recyclables	Tri des corps creux et des corps plats	Marché de services	S.A. EXCOFFIER Frères	1 ^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2016 (renouvelable 4 X 1 an).	Dépenses 188 893,86 € HT
	Soutiens à la valorisation des 5 emballages recyclables + papiers	Contrat (CAP barème E)	CITEO	5 ans jusqu'au 31 décembre 2022.	Recettes 603 900.48 €
	Valorisation et rachat de l'aluminium issu de la collecte sélective	Contrat	REGEAL AFFIMET	5 ans jusqu'au 31 décembre 2022	Recettes 2 035.2 €
	Valorisation et rachat des emballages en plastique issus de la collecte sélective (PETc, PETf, PEHD)	Contrat	VALORPLAST	5 ans jusqu'au 31 décembre 2022	Recettes 48 843,37 €
	Valorisation et rachat des papiers – cartons issus de la collecte sélective (JRM, cartonnettes 5.02 Gros de Magasin, Acier)	5 Contrats	EXCOFFIER	1er/01/2018 au 31/12/2020 (+ 2x1 an possible soit maxi jusqu'à fin 2022). (Pour les J.R.M. jusqu'à fin 2021 avec 1 an en plus possible.	Recettes 138 331.27€
	Valorisation et rachat des briques alimentaires issues de la collecte sélective	Contrat	REVIPAC	5 ans jusqu'au 31 décembre 2022	Recettes 593.48 €
	Valorisation et rachat du verre issu de la collecte sélective	Contrat	O-I manufacturing	5 ans jusqu'au 31 décembre 2022	Recettes 60 672.49 €

B BILAN FINANCIER PAR SOUS-COMPETENCE

1. Gestion des déchets ménagers résiduels

1 - INCINERATION - HORS TAXES				
Chap	N° compte	Intitulé	BUDGET 2019	Réalisé 2019
DEPENSES D'EXPLOITATION				
011		<i>Charges à caractère général</i>	3 899 400,00	3 643 672,63
	6063	Fournitures de petit équipement	500,00	355,02
	611	Prest services (OM 35cnes)	2 970 000,00	2 991 012,40
	611	Gestion des mâchefers	330 000,00	138 570,93
	611	Prest services (Plan suivi environnemental)	27 000,00	23 652,28
	611	Prest services (Cart dioxine)	16 000,00	12 820,00
	611	Prest services (Etudes géologiques+divers)	3 000,00	1 405,00
	611	Analyses décharge "Les Valignons"	28 000,00	22 485,00
	611	Assistance projet évolution UIOM	10 000,00	-
	6156	Maintenance informatique (ADPRO)	1 000,00	-
	6161	Assurances	1 000,00	-
	6168	Autres assurances	400,00	-
	617	Etudes bio déchets	5 000,00	-
	618	Participation CSA3D	10 000,00	-
	6226	Honoraires	2 000,00	-
	6231	Annonces et insertions	2 000,00	-
	6236	Catalogues et imprimés	500,00	-
	6257	Réceptions	500,00	82,10
	627	Frais bancaires (frais dossier ligne trésorerie)	3 000,00	-
	6281	Cotisation AMORCE	1 000,00	983,00
	63512	Taxes foncières	16 500,00	15 231,00
	637	TGAP	400 000,00	373 234,40
	637	Taxes communales	72 000,00	63 841,50
65		<i>Autres charges de gestion courante</i>	92 000,00	91 000,00
	6541	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00	-
	6542	Créances éteintes	500,00	-
	658	Charges gestion: contrib A.G.	91 000,00	91 000,00
66		<i>Charges financières</i>	91 001,00	74 281,48
	66111	Intérêts de la dette	80 000,00	71 930,76
	661121	ICNE de l'exercice	-	6 697,63
	661122	ICNE de l'exercice N-1	999,00	9 193,59
	6618	Intérêts ligne de trésorerie	5 000,00	-
	6688	Autres charges financières (const garantie financ -cautionnement)	7 000,00	4 846,68
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	2 000,00	-
		<i>SOUS-TOTAL dépenses réelles</i>	4 084 401,00	3 808 954,11
022	022	Dépenses imprévues	5 000,00	-
023	023	Virement à la section d'investissement	616 500,00	-
042	6811	Amortissements	770 000,00	768 057,32
		Total Dépenses Exploitation	5 475 901,00	4 577 011,43
RECETTES D'EXPLOITATION				
70		<i>Ventes produits, prestations services</i>	660 300,00	851 894,38
	706	Autres prestations de service	660 000,00	851 622,38
	7087	Remboursement frais (Taxe OM)	300,00	272,00
74	74	Participation Collectivités territoriales		4 245 570,00
77	7711	Autres prod excep (intérêts moratoires Thonon)		114,83
	7718	Autres prod excep (régul/apurement)		177,44
		<i>SOUS-TOTAL recettes réelles</i>	660 300,00	5 097 756,65
042	777	Amortissements des subventions	28 500,00	28 429,27
		Total Recettes Exploitation	688 800,00	5 126 185,92
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
16	1641	Capital dette	640 000,00	637 605,57
23		<i>Immobilisations en cours</i>	718 000,00	406 619,56
	238	FGER curatif et préventif	330 000,00	323 454,12
	2313	Etudes péalables travaux évolution UIOM		
	2313	Travaux évolution UIOM	388 000,00	83 165,44
		<i>SOUS-TOTAL dépenses réelles</i>	1 358 000,00	1 044 225,13
040	13911	Amortissement des subventions	4 100,00	4 071,27
	13913	Amortissement des subventions	24 400,00	24 358,00
041	2135	Installations générales (int FGER)	270 000,00	232 737,75
	2313	RESTES A REALISER		
		Total Dépenses Investissement	1 656 500,00	1 305 392,15
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
16	1641	Emprunt		
040	2805	Amortissement (logiciel)	-	-
	28135	Amortissement (Installations générales)	178 000,00	177 045,32
	28181	Amortissement (Installation générale)	592 000,00	591 012,00
041	238	Avances et acomptes (int FGER)	270 000,00	232 737,75
021	021	Virement de la section d'exploitation	616 500,00	-
		Total Recettes Investissement	1 656 500,00	1 000 795,07
		Besoin de participation (prévisions+RAR)	4 787 101,00	
		Prélèvement sur fond de roulement	541 531,00	
		Besoin de participation H.T.	4 245 570,00	
		Contributions H.T.	4 245 570,00	Contributions H.T.
		Contributions T.T.C. (+ 10%)	4 670 127,00	Contributions T.T.C. (+ 10%)

2. Tri sélectif des emballages, compostage et prévention :

2- TRI SELECTIF - HORS TAXES			
N° compte	Intitulés	BUDGET 2019	Réalisé 2019
DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chap	Article		
011	<i>Charges à caractère général</i>		304 800,00
	6063	Fournitures de petit équipement (composteurs)	253 684,31
	6063	Fournitures de petit équipement (expo photo)	1 273,29
	6063	Fournitures de petit équipement (containers et divers)	
	6063	Vêtement de travail	500,00
	6064	Fournitures administratives	700,00
	6066	Carburants	1 500,00
	6068	Autres matières et fournitures	3 500,00
	611	Prestations services (excoffier centre de tri)	188 893,86
	611	Prestations services (communication)	29 672,10
	6135	Location mobilière(copieur)	14 765,26
	61551	Entretien véhicules	1 146,51
	6156	Maintenance (photocopieur)	1 024,49
	6168	Assurances	1 657,49
	617	Etudes et recherches (ModeCOM CCFG)	
	618	Etude territoriale (extension consignes tri)	614,74
	618	Versements organismes formation	
	6226	Honoraires	
	6231	Insertion communication dans presse	
	6232	Fêtes et cérémonies	
	6236	Catalogues et imprimés	6 476,00
	6237	Publication	3 659,00
	6238	Divers (Goodies)	
	6256	Frais de mission	577,58
	6257	Réceptions	1 007,38
	6261	Frais d'affranchissement	
	6262	Télécommunications	752,29
	6281	Concours divers (Cotisation...)	
	6288	Récompenses concours photo	276,31
012	<i>Charges de personnel</i>		140 000,00
	6211	Personnel intérimaire	
	6332	Cotisations versées au FNAL	60,11
	6336	Cotisations CNFPT - CDG	1 152,93
	6338	Cotisations URSSAF	180,13
	6411	Rémunération principale	61 362,26
	6413	Autres indemnités	27 224,54
	6415	NBI, supp. fam. de traite.	27,48
	6451	Cotisations URSSAF	9 084,74
	6453	Cotisation validation service agent	
	6453	Cotisations caisses retraite	19 244,45
	6475	Medecine du travail	264,00
	6478	Cotisations assurance personnel	3 664,64
	6478	Prestations sociales	849,96
	648	Autres charges de personnel (tickets restaurant)	3 359,05
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>		320 600,00
	651	Redevances pour droits photos	299,47
	6541	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00
	658	Contributions AG	77 000,00
	658	Charges diverses gestion courante	212 000,00
	658	Charges diverses diff impôts retenue source	2,90
	658	Reversement CCFG (cartons)	26 533,23
67	<i>Charges exceptionnelles</i>		500,00
	673	Titres annulés sur exercice antérieur	26,00
		SOUS-TOTAL dépenses réelles	765 900,00
042	6811	Amortissements	1 526,45
023	023	Virement à la section d'investissement	0,00
		Total dépenses exploitation	697 546,65
RECETTES D'EXPLOITATION			
70	<i>Ventes produits, prestations services</i>		220 000,00
	701	Vente de produits finis verre	
	701	Vente de produits finis EMR	
	701	Vente de produits finis Valorplast	250 475,81
	701	Vente de produits finis arcelor	
	701	Vente de produits finis affimet	
74	<i>Subventions d'exploitation</i>		418 844,00
	74	Soutiens CITEO	562 658,14
	74	Soutiens ECO FOLIO	41 242,34
75	7588	Rétrocession composteurs + part salariale tickets restau	4 558,02
77	773	Mandats annulés (exercice antérieur)	0,00
		SOUS-TOTAL recettes réelles	641 844,00
042	777	Amortissements des subventions	1 200,00
		Total recettes exploitation	860 134,31

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
20	2051	Logiciel informatique	1 000,00	-
21	2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	-
	2184	Mobilier	-	-
	21	Véhicule	-	-
<i>SOUS-TOTAL dépenses réelles</i>			1 500,00	0,00
040	13911	Amortissement des subventions	1 200,00	1 200,00
Total dépenses investissement			2 700,00	1 200,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
040	28157	Amortissement (Agencements)	2 000,00	1 526,45
021	021	Virement de la section d'exploitation	700,00	-
Total recettes investissement			2 700,00	1 526,45
Total recettes			645 744,00	861 660,76
Total dépenses			771 300,00	698 746,65

Durée d'extinction de la dette (les données ci-dessous concernent les sous-compétences incinération et tri sélectif) :

	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette en € HT	5 657 430	4 800 000	4 233 333	4 166 667	3 525 631	2 888 025	2 250 421	1 612 816
Épargne brute annuelle en € HT ⁽¹⁾	1 569 791	607 351	879 911	827 741	964 302	1 055 665	955 583	1 451 716
Durée d'extinction de la dette en années.	3.6	7.9	4.8	5.03	3.66	2.74	2.36	1.1

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service, si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute.

(1) **Épargne brute** = recettes réelles de fonctionnement* – dépenses réelles de fonctionnement*

* RAR + rattachement compris.

$$\text{Durée d'extinction de la dette de l'exercice} = \frac{\text{Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{Épargne brute annuelle}}$$

Etat de la dette du service (concerne les sous-compétences incinération et tri sélectif) :

L'état de la dette au 31 décembre 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	
En cours de la dette au 31 décembre de l'année N.	5 657 430	4 800 000	4 233 333	4 166 667	3 525 631	2 888 025	2 250 421	1 612 816	
Montant remboursé durant l'exercice en € HT	En capital	669 697	857 430 <i>Dont 185 326 liés au remboursement anticipé des prêts contractés pour financer les déchetteries</i>	566 667	566 666	641 035	637 605	637 604	637 605
	En intérêts	215 603	195 754	167 248	147 343	130 855	113 078	92 564	71 931

A - COMMUNICATION VISUELLE GENERALE :

1. **Site internet** : le SIVOM de la Région de CLUSES dispose d'un espace dédié à la gestion des déchets. Celui-ci aborde les différents volets de la gestion des déchets :

- Le tri et le recyclage des emballages
- Le compostage
- L'incinération des déchets ménagers résiduels
- Etc...



2. **Les autocollants et les panneaux rigides sur le tri sélectif** :

Ces outils sont régulièrement utilisés pour informer la population sur les gestes de tri. Ainsi, les adhésifs sont apposés sur les conteneurs et les panneaux sont installés dans les halls d'immeubles ou dans les classes lors d'animations.

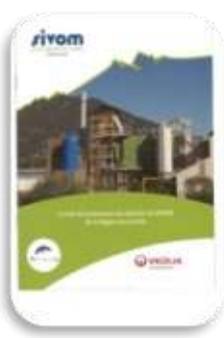
B - COMMUNICATION ECRITE GENERALE :

1. **Le sac de promotion du tri des emballages** :

Utilisé en priorité au cours des installations de composteurs chez l'habitant. Ce support est distribué lors des événements organisés par les intercommunalités et/ou communes.

2. **Les documents divers** :

- Le guide sur le compostage (SIVOM)
- Le guide sur le compostage (ADEME)
- Le guide sur la collecte sélective (SIVOM)
- Le guide sur les déchets dangereux (ADEME)
- Le guide acheter et consommer mieux (ADEME)
- La plaquette d'information « Consommons malin » (ADEME)
- Les lampes basses consommations (ADEME)
- Les piles (COREPILE)
- La plaquette sur l'usine de traitement intercommunale de MARIGNIER



3. Les expositions :



- Composter « Une idée à faire germer ».
- Présentation et explication sur le fonctionnement de l'usine de traitement des déchets de MARIGNIER.

4. Les accessoires pour renforcer les messages :

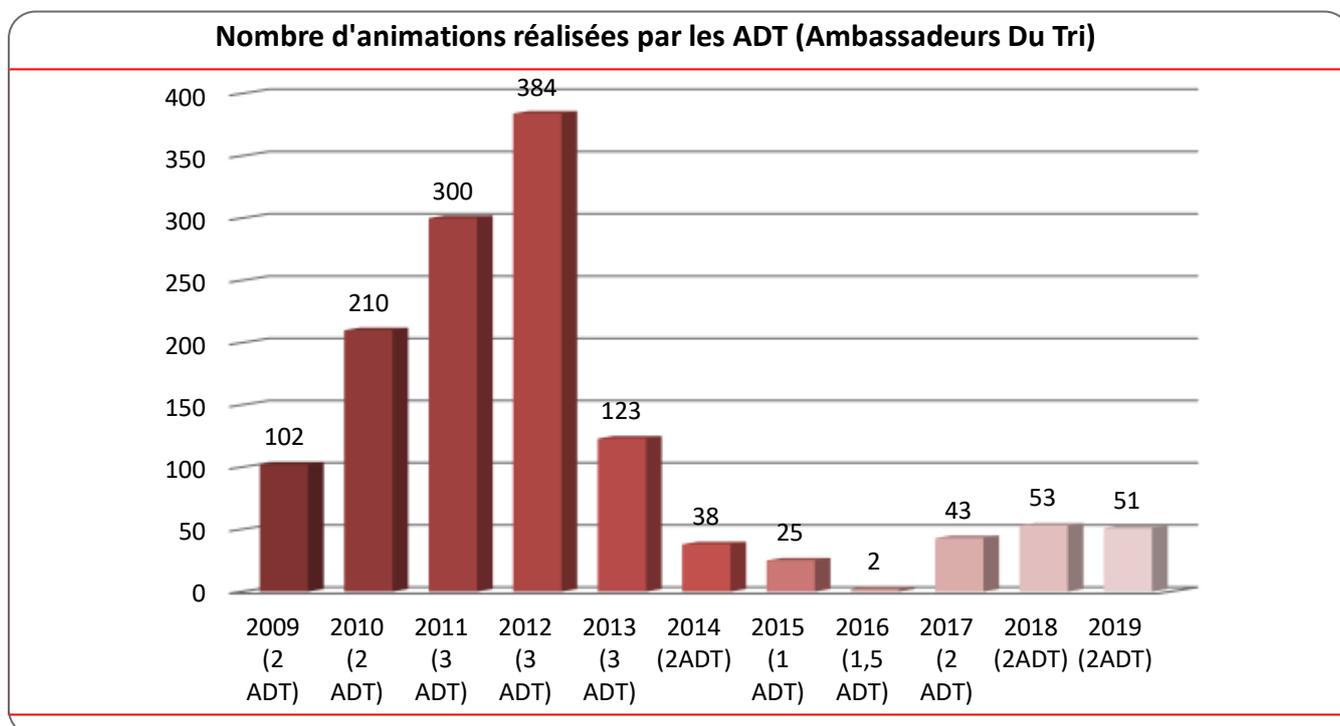


- La poubelle géante : utilisée sur une majorité de nos interventions, la poubelle gonflable permet d'interpeller les habitants sur le geste de tri.
- Les poubelles de tri : installées lors d'événementiels, elles permettent aux visiteurs de trier leur déchets (bouteilles d'eau, canettes...)
- Préparation de nouveaux visuels



Le SIVOM de la Région de CLUSES propose, à toutes les collectivités, aux établissements scolaires et aux associations, le prêt de tout ce matériel, gratuitement.

C- COMMUNICATION ORALE GENERALE :



Les animations ont été réalisées par Nicolas TREVISAN et Fadila BOUCHAMA. Durant l'année 2019, Nicolas et Fadila ont sensibilisé près de 1000 élèves (moyenne de 25 enfants/animation), lors de 2 à 4 animations réalisées dans un établissement scolaire. Les animations sont gratuites et réalisées à la demande des enseignants. Ils peuvent choisir une animation unique ou une série complète. Ils peuvent réaliser à cette occasion des visites de sites (UIOM- STEP).

COMMUNE	Nom DE L'ENSEIGNANT ET	NIVEAU DE LA CLASSE	DATE	HORAIRE	QUI FAIT L'INTERVENTION	DETAIL ANIMATION
BONNEVILLE	Claire (Ecole des Iles)	CE2	25/01/2019	13h30 - 15h30	NT	Visite déchetterie
BONNEVILLE	Claire (Ecole des Iles)	CE2	14/02/2019	13h30 - 15h30	NT	Visite UIQM
BONNEVILLE	Laure (Ecole des Iles)	CM1	26/03/2019	8h30 - 11h30	NT	Animation Tri
BONNEVILLE	Charlotte (Ecole des Iles)	CM2	26/03/2019	13h30 - 16h30	NT	Animation Tri
BONNEVILLE	Marie (Ecole de Thuët)	CE1 - CE2	01/04/2019	8h30 - 11h30	NT	Animation Tri
BONNEVILLE	Blandine (Ecole de Thuët)	CP - CE1	02/04/2019	8h30 - 11h30	NT	Animation Tri
BONNEVILLE	Charlotte (Ecole des Iles)	CM2	05/04/2019	8h30 - 11h30	NT	Papier recyclé
BONNEVILLE	Marie (Ecole de Thuët)	CE1 - CE2	08/04/2019	8h30 - 11h30	NT	Papier recyclé
BONNEVILLE	Blandine (Ecole de Thuët)	CP - CE1	09/04/2019	8h30 - 11h30	NT	Papier recyclé
BONNEVILLE	Ecole du Bouchet	CE2	08/04/2019	14h30 - 16h30	NT / FB	Visite déchetterie
BONNEVILLE	Blandine et Marie	CP - CE1 - CE2	12/04/2019	09h00 - 11h00	NT / FB	Visite déchetterie
BONNEVILLE	Charlotte (Ecole des Iles)	CM1	02/05/2019	09h00 - 11h00	NT	Visite UIQM
BONNEVILLE	Laure (Ecole des Iles)	CM2	02/05/2019	09h00 - 11h00	NT	Visite UIQM
VILLE EN SALLAZ		CE1 - CE2	20/05/2019	9h00 - 12h00	NT	Animation Tri
VILLE EN SALLAZ	Gwenaëlle	CM1 - CM2	21/05/2019	9h00 - 12h00	NT	Animation Tri
ONNION	Laurence	CE1	07/10/2019	09h00-11h00	NT	Animation Tri
ONNION	Christelle	CE2	07/10/2019	13h30-15h30	NT	Animation Tri
ONNION		CM1-CM2	08/10/2019	13h30 - 15h00	NT	Animation Tri
ONNION		CM1-CM2	14/10/2019	9h00-10h30	NT	Animation Tri
ONNION	Laurence	CE1	15/10/2019	14h00-15h00	NT	Visite déchetterie
ONNION	Christelle	CE2	15/10/2019	15h00-16h00	NT	Visite déchetterie
MARIGNIER		Gde Section	04/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
MARIGNIER		Gde Section	05/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
MARIGNIER		Gde Section	07/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
MARIGNIER		Gde Section	18/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
MARIGNIER		Gde Section	19/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
MARIGNIER		Gde Section	20/11/2019	13h30 - 14h00	NT	Animation Tri
VIUZ EN SALLAZ		Gde Section	11/03/2019	13h30 - 15h30	FB	Animation tri 1
VIUZ EN SALLAZ		Gde Section	12/03/2020	13h30 - 15h30	FB	Animation tri 2
VIUZ EN SALLAZ		Gde Section	14/03/2020	9h11h	FB	Visite conteneur
VIUZ EN SALLAZ		Gde Section	18/03/2019	13h30 - 15h30	FB	Papier recyclé
VIUZ EN SALLAZ		Gde Section	19/03/2019	13h30 - 15h30	FB	Papier recyclé
AYZE		CE2	28/03/2019	14h - 16h	FB	Visite Déchetterie
VIUE EN SALLAZ		MJC	02/04/2019	12h45-17h	FB	Visite Excoffier
AYZE		CE2	08/04/2019	14h-15h	FB	Visite dzechetterie
Bonneville		CM	12/04/2019	9h11h	FB	Visite Dechetterie
Ville en sallaz	Bruno	Maternelle	20/05/2019	9h 10h30	FB	Animation tri 1
Ville en sallaz	Bruno	Maternelle	21/05/2019	9h 10h30	FB	Animation tri 2
Ville en sallaz	Bruno	Maternelle	20/05/2019	9h 10h30	FB	Visite conteneur
CLUSES	Mme MOULANIER	15/18 ans	05/06/2019	9h 10h30	FB	Visite STEP
SAINT JEOIRE	Amandine	Parent enfant	12/06/2019	10h30-11h30	FB	PAPIER RECYCLE
SAINT JEOIRE	Amandine	Petisco	20/06/2019	12h30-13h30	FB	Jeux tri
ONNION		GS	07/10/2019	9h11h	FB	Animation tri
ONNION		GS	08/10/2019	9h11h	FB	Animation tri
ONNION		GS	07/10/2019	13h30-14h30	FB	Animation tri
ONNION		GS	10/10/2019	9h11h	FB	PR
ONNION		GS	11/10/2019	9h11h	FB	PR
AUTRE		ADULTE	11/10/2019	14h-15h30	FB	Visite UIQM
ONNION		GS	14/10/2019	9h10h30	FB	Visite conteneur
BONNEVILLE	Asso maman	Adulte	19/12/2019	14h17h	FB	Tri des déchets fgestion des déchets

D – MISE EN PLACE DES PLANS D’ACTIONS « COMMUNICATION » ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DES ADHERENTS :

Territoire de la C.C.4.R :

- Plan d’optimisation de la collecte des emballages :
 - Conception, impression, distribution d’une plaquette d’informations auprès des habitants.



- Réactualisation d’un guide de tri : Nouvelles consignes, explications sur le devenir des déchets et idées reçues.

- Installation de panneaux d'informations sur le tri, sur les conteneurs.



- Compostage des déchets alimentaires du collège de SAINT-JEOIRE : suivi de l'opération.



- Semaine développement durable :

- Organisation d'un concours photo sur le thème « Objectif développement durable » du 1^{er} mars au 29 avril 2019, avec remise des prix le 15 juin 2019 – 11 participants.



- Vendredi 14 juin, à 19h, Ciné-Apéro : diffusion du film « Un jour sur terre » - 40 personnes



- Journée spéciale développement durable le samedi 15 juin : atelier de fabrication de produit maison et comment réduire la quantité de déchets chez soi, essai de vélo électrique, affutage de couteau de cuisine gratuit, atelier création à partir de déchets (bouchons, ficelle...), atelier couture avec des chutes de tissus, chasse au « TRIsors » ... 105 personnes



Territoire de la C.C.F.G. :

- Fête de quartier Des Iles (200 personnes), du Bois Jolivet (200 personnes) et Bellerive (60 personnes) : animation des jeux et remise de prix.



Sensibilisation des agents de la Mairie de MARIGNIER :

Suite à la mise en place de point de tri dans tous les bâtiments collectif de la Mairie de MARIGNIER (Salle des fêtes, écoles, locaux de la Mairie, stade de foot, gymnase...) , une formation a été réalisée auprès des 12 agents en charge de la propreté ou de tenue de ces bâtiments. Le but étant de leur transmettre les bons gestes et de leur donner des arguments pour faire face au public en cas de questions sur cette pratique.

- Semaine développement durable :

- Le 10 juin de 14h à 16h : réalisation de papier recyclé à la Mediathèque de Bonneville (37 personnes)
- Dimanche 14 juin : Stand d'information et de sensibilisation à la gestion des déchets :



- PAP en habitation collective de janvier à septembre 2019 :

Le SIVOM de la Région de Cluses en collaboration avec la Communauté de Communes Faucigny Glières et l'agence L&M, lance une importante opération de sensibilisation au geste de tri des emballages et du papier en habitat collectif. 2400 foyers sont concernés sur les communes de Bonneville, Marignier, Vougy et Ayze **Objectif : donner une nouvelle dynamique au geste de tri en habitat collectif.**

- Réunion de travail avec les Elus et les services associés (politique de la ville, bailleur sociaux..)
- Réunion d'information syndics et bailleurs (x4)
- Formation des ABT
- Création d'une campagne d'information avant, pendant et après le PAP
- + d'un mois de PAP
- Bilan à la population
- Bilan aux Elus



Territoire de la CCMG :

- **Accompagnement des professionnels du tourisme dans la gestion des emballages recyclables et dans le compostage des biodéchets :**
 - SIXT FER A CHEVAL : Buvette de la Piste des Glaces (Test d'une signalétique sur site)
 - SIXT FER A CHEVAL : Camping municipal (Edition d'un guide d'accueil et mise en place d'un site de compostage)



Actions communes aux 3 territoires : poursuite de l'opération de compostage.

- **Suivi des sites de compostage autonomes en établissements scolaires :**
 - BONNEVILLE : Lycée Professionnel François Bise (récupération du compost en Juin).
 - SAINT-JEOIRE : Collège Gaspard Monge (récupération du compost en septembre).
 - VERCHAIX : Mise en place des panneaux d'information sur site.
 - SAINT JEAN DE THOLOME : Ecole primaire.
- « **LE TRI DE L'HOMME** » film portant sur les métiers issus de la gestion des déchets et passage d'un message positif sur les bonnes pratiques autour des déchets (recyclage, tri, réutilisation...) d'un point de vu local - Création scénarii et premières prises de vue.



- **Mise à jour du site internet**

